

LE DEVOIR

LES SPORTS

LE MONDE

Feu vert
à la Formule 1
Page B 13

L'Europe devient
forteresse
Page B 9

VOL. XCII N° 46

LES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 MARS 2001

1,95 \$ + TAXES = 2,25 \$



Crise d'identité aux conseils d'établissement

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Après trois ans d'existence, et même s'ils sont devenus une des artères vitales de l'école, les conseils d'établissement cherchent encore à définir leur identité, entre des rôles mal compris, une formation inadéquate et des pouvoirs trop ou pas suffisamment bien répartis.

Qui dit école dit désormais conseil d'établissement. La structure, composée de parents, du personnel de l'école et de membres de la communauté, est née d'un vent de décentralisation où on a doté les écoles de pouvoirs décisionnels plutôt importants. Mais les «CE», tel qu'on les appelle dans le milieu, sont-ils en bonne santé?

«Les parents ne sont ni pédagogues ni comptables. Ils sont parents, et c'est leur cœur de parent qui parle lorsqu'il est question de décider d'aspects liés au quotidien de l'école.»

«Les conseils d'établissement se cherchent encore beaucoup», concède le président de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), Gary Stornach. «Le problème le plus important est sans doute que les rôles et responsabilités de chacun sont encore mal définis.»

Même si plusieurs se réfugient derrière la création encore récente des conseils d'établissement pour expliquer leurs premiers pas hésitants, certains constats sont tout de même troublants: difficultés à recruter les parents, responsabilités mal comprises de part et d'autre, guerres de clocher, surcharge de travail empêchant de se vouer entièrement au développement

local, pouvoirs démesurés, formation insuffisante. «La plus grande autonomie confiée aux établissements soulève d'importants enjeux», signale-t-on dans un petit guide pratique conçu par les syndicats d'enseignants à l'intention du personnel enseignant membre des CE. Si, dans sa face positive, elle peut «rapprocher le lieu de décision du lieu de l'action», dans sa face négative, elle risque d'accroître les inégalités entre les établissements et de menacer la cohérence du système éducatif.

VOIR PAGE A 11: CRISE

Lire aussi
en pages A 10 et A 11

■ L'école
des parents

■ Le quotidien
d'une étudiante
de secondaire V



Napster: terminé, l'échange de fichiers musicaux

D'APRÈS REUTERS, AP ET AFP

Est-ce vraiment la fin pour Napster? La décision repose toujours entre les mains de la juge Marilyn Hall Patel, mais une chose est certaine: l'échange de fichiers musicaux protégés par des droits d'auteur par le logiciel controversé prendra progressivement fin à compter des prochaines heures.

C'est ce qu'ont annoncé les avocats de Napster, hier, dans une tentative de dernière minute pour sauver la vie de la société américaine.

Le procédé que propose David Boies, qui dirige l'équipe d'avocats de Napster, semble simple: un filtre, développé au cours des deux dernières semaines par les ingénieurs de l'entreprise, permettrait de filtrer toute chanson relevant des droits d'auteur.

«Cette semaine, nous aurons terminé la mise en place du logiciel qui permettra de bloquer ces fichiers», a-

VOIR PAGE A 14: NAPSTER

INDEX

Annances.....	B 10	Idées.....	A 13
Avis publics.....	B 12	Monde.....	B 9
Bourse.....	B 8	Mots croisés.....	B 10
Carrières.....	B 4	Météo.....	B 10
Économie.....	B 1	Plaisirs.....	B 14
Éditorial.....	A 12	Politique.....	A 8
Fonds.....	B 6	Sports.....	B 13

Landry prône la modération



Landry entend privilégier «les moyens conviviaux et positifs» afin de convaincre les allophones de poursuivre leur scolarité en français.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le nouveau chef n'imposera pas le cégep en français

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Saint-Hyacinthe — Le futur premier ministre du Québec et nouveau président du Parti québécois, Bernard Landry, rejette la méthode dure en matière linguistique, du moins en ce qui a trait à l'enseignement. Dans son discours de couronnement, hier soir, il a clairement indiqué qu'il entend privilégier «les moyens conviviaux et positifs» afin de convaincre les allophones de poursuivre leur scolarité en français. Seule une brèche dans la loi 101 mérite une réaction plus ferme, croit-il.

C'est sous le signe de la souveraineté et de l'épanouissement du français que le Parti québécois a couronné son nouveau président en la personne de Bernard Landry. Ce dernier quittera donc jeudi son poste de numéro deux du gouvernement pour devenir le 28^e premier ministre du Québec.

À la suite d'un imposant spectacle son et lumière orchestré devant plus de 400 militants, M. Landry a prononcé un discours axé sur les questions sociales et économiques et tout particulièrement sur la souveraineté. Mais c'est sur la langue, sujet prédominant du conseil national qui se tient aujourd'hui et demain à Saint-Hyacinthe, que le président du PQ a été le plus ferme. Il a appuyé la position que son parti entend défendre devant les États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

Dans le mémoire soumis aux délégués aujourd'hui, l'exécutif national du parti s'oppose, pour une période de trois ans, à toute modification aux dispositions de la Charte de la langue française ayant trait à la langue d'enseignement afin de laisser la possibilité aux allophones de s'inscrire au cégep de leur choix.

Mais ce week-end, les militants de Montréal-Centre et de Montréal-Ville-Marie tenteront d'infléchir la position du parti afin que le secteur collégial soit soumis aux règles qui prévalent dans les réseaux

VOIR PAGE A 8: LANDRY

Lire aussi en pages A 8, A 12 et A 13

- Les années Bouchard
- Un exceptionnel talent politique
- L'éditorial de Bernard Descôteaux

À LIRE LUNDI

Comment va «la cause»?

Bernard Landry s'est dit l'homme d'une cause. Il promet de réaliser la souveraineté du Québec en précisant que celle-ci devrait idéalement prendre forme dans le cadre d'une union confédérale, c'est-à-dire une union d'États souverains, avec le Canada. Mais comment «la cause» se porte-t-elle? Les Québécois sont-ils encore assez nombreux à vouloir suivre le nouveau chef du Parti québécois dans cette direction? À compter de lundi, le rédacteur en chef adjoint du *Devoir*, Michel Venne, abordera ces questions dans une série d'articles rédigés à partir de plus d'une trentaine d'entrevues avec des spécialistes et des acteurs politiques. C'est un rendez-vous.

Colbert sacré roi

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Bernard Landry s'était résigné à jouer jusqu'à la fin son rôle d'éternel second. Il se voyait comme «un bœuf de labour», selon son expression, tel l'intendant Colbert, le bras droit en matière d'industrie et de finances du roi Louis XIV. Les circonstances, jusqu'ici contraires à son ambition déclarée d'assumer les plus hautes fonctions, l'ont enfin favorisé. Ses fidèles ont fait le reste, en quelques jours, réduisant à néant les chances de ses adversaires.

Avec Bernard Landry, le Parti québécois a, pour

la première fois, un chef dont on peut dire qu'il a toujours été souverainiste. René Lévesque, Pierre Marc Johnson, Jacques Parizeau, Lucien Bouchard, ce sont tous des convertis. Bernard Landry est un militant souverainiste depuis qu'il fait de la politique, i.e. plus de 30 ans. «Quand ta carte de membre du parti porte le numéro 51, c'est difficile de mettre tes convictions en doute», illustre Jean Garon.

En effet, dans les années 60, les indépendantistes

VOIR PAGE A 14: COLBERT

RENDEZ-VOUS

LOUISE HAREL

Un sourire, un regard, une voix

C'était dimanche dernier, glauque journée s'il en fut. Histoire de faire connaissance, nous avions projeté une petite ran-

donnée de ski de fond, Louise Harel et moi, dans le coin du lac Quenouille. La radio, inquiète, prévoyait gros vents, neige, pluie et verglas, routes impraticables. Nous sommes donc restés en ville, où la pluie froide et drue est arrivée au milieu de la matinée, à peu près en même temps que moi chez madame la ministre des Affaires municipales, de la Métropole et des Aînés, à deux pas du Stade olympique, au cœur de son

cher comté de Maisonneuve. On ne voyait qu'elle, la pluie, par les immenses fenêtres du condo de la rue Bennett, et la tête des arbres que le vent rabrouait violemment. Faute d'en faire, on en a parlé. De ski. Depuis sa tendre enfance, Louise Harel pratique le ski de fond et le ski alpin, avec une

nette préférence pour le dernier. «J'adore la vitesse», dit-elle. Mais ce qui lui plaît dans le ski de fond, c'est le contraire, la lenteur, le silence, le paysage. Sa mère, 79 ans, qui fut coiffeuse de son métier, l'accompagne parfois. Son père, 83 ans, toute sa vie prof d'histoire puis directeur de commission scolaire, reste au chalet, lit ses journaux, ses magazines.

Louise Harel est une femme de famille, de clan, de parti. Elle voit ses frères et sœurs régulièrement. Sa fille Catherine et ses enfants, Julien, qu'elle emmène parfois faire du ski, et la toute neuve Eloïse, le plus souvent possible. Catherine, présente-ment en congé de maternité, est recherchiste à *Droit de parole*, l'émission qu'anime Anne-Marie Dussault à Télé-Québec. «J'aime Anne-Marie», dit la grand-maman. Elle privilégie les rapports égalitaires dans son travail et dans sa vie. Pour Louise Harel, l'égalité est à la base

Georges-Hébert
Germain



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

VOIR PAGE A 14: HAREL

JOUER AVEC L'EMPLOI DE 4 624 QUÉBÉCOIS DONT 800 MONTRÉALAIS EST UN JEU DANGEREUX.

Relocaliser 1 250 appareils de jeu à l'hippodrome de Montréal représente un bien petit prix à payer pour garantir un emploi à nos concitoyens.

Si le gouvernement du Québec accepte notre proposition, les gains pour l'économie québécoise dépasseront largement ceux de l'industrie du jeu.

N'OUBLIONS PAS QUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ À L'HIPPODROME RAPPORTE 10\$ À L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC.

Cette ouverture de la part du gouvernement permettra à la SONACC de réinvestir 80 millions de dollars dans les infrastructures et dans la reconstruction de l'hippodrome. Enfin doté de tous les atouts nécessaires pour attirer une clientèle plus vaste et plus diversifiée, il deviendra ainsi

l'un des plus populaires en Amérique du Nord.

Si Paris et Toronto l'ont fait, pourquoi pas nous ? Partout dans le monde, les courses de chevaux font courir les foules. Plus dynamiques et plus populaires que jamais, elles attirent de plus en plus d'amateurs, de tous les âges, qui en font une destination de choix pour s'amuser en famille ou entre amis.

Pour faire de l'hippodrome de Montréal et de son Hippo Parc le fleuron qu'il doit être, il nous faut d'abord réaménager ses infrastructures. Pour ce faire, il nous faut le soutien du gouvernement. Mais avant tout il nous faut le vôtre.

AIDEZ-NOUS À LES SAUVER.



Hippodromes
Montréal
Québec
Trois-Rivières

◆ LE DEVOIR ◆

ACTUALITÉS

CONCOURS



Pour participer
vous adresser
au responsable
du concours de
votre collège

Les cigarettes et l'amour



MARLÈNE DIETRICH se dévoile un peu plus grâce à des lettres d'amour récemment retrouvées à Hanovre, en Allemagne. Huit lettres manuscrites datant des années 20 — que la légendaire actrice et chanteuse, alors étudiante, a adressées à un boulanger de Hanovre —, son journal intime et son porte-cigarettes sont exposés dans une maison d'encan d'Hanovre, en prévision de leur mise en vente ce mois-ci.

REUTERS

Une suggestion de trop

Le juge était déterminé à envoyer l'accusé en prison

Condamné pour enlèvement et agression sexuelle, le récidiviste aura droit à un nouveau procès

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le juge Gilles Garneau a voulu précipiter la chute d'un criminel de carrière inculpé d'agression sexuelle, mais il s'y est pris de façon tellement maladroite que l'accusé, Gilles Dégare, a obtenu *illico* un nouveau procès.

Gilles Dégare assumait seul sa défense dans un procès pour enlèvement, séquestration, menace et agression sexuelle sur sa nièce. Condamné à 15 ans de pénitencier en octobre par le juge Garneau, il vient de se voir offrir une deuxième chance sur décision de la Cour d'appel du Québec. Le tribunal estime que la conduite du juge Garneau soulève «une crainte sérieuse de partialité».

C'est grâce aux merveilles de l'enregistrement audio et à la curiosité d'un avocat de l'aide juridique que Gilles Dégare obtient un nouveau procès. L'avocat Christian Lachance a écouté les bandes sonores du premier procès pour se rendre compte que l'enregistrement fut stoppé à la demande du juge Garneau après une querelle verbale avec l'accusé. Gilles Dégare venait de quitter la salle d'audience en furie après avoir lancé au juge qu'il ne s'attendait pas à une décision neutre et impartiale de sa part. Il visait juste.

En préparant l'appel, M^e Lachance a exigé d'entendre la bobine maitresse, une deuxième source qui ne cesse jamais de tourner malgré les indica-

tions contraires d'un juge. Cet enregistrement de sûreté a révélé des choses étonnantes. Après la sortie fracassante de Dégare, le juge Garneau fut laissé seul avec le procureur de la Couronne. Pensant que tous les micros étaient fermés, il lui a suggéré de plaider l'arrêt Armbruster, qui fait référence aux situations justifiant l'imposition d'une peine maximale pour un accusé. Le procès n'était pas encore terminé. Gilles Dégare n'avait même pas annoncé s'il présenterait une défense.

«C'est malhabile», estime Christian Lachance, qui a conseillé Gilles Dégare pour cet appel seulement. Selon M^e Lachance, le juge a agi sous le coup de l'impulsion, sans mesurer la gravité de ses paroles. La bourde était si énorme que le ministère public n'a même pas pris la peine de contester l'appel de Gilles Dégare.

Agé de 47 ans, M. Dégare possède un lourd casier judiciaire. Il fut condamné à plusieurs reprises pour fraudes, fabrication et usage de faux. Il a déjà obtenu un acquittement devant un jury pour un procès d'agression sexuelle, séquestration et voies de fait dans lequel il s'est lui-même défendu. Il a obtenu moins de chance lors d'un séjour à la prison de Port-Cartier. Il y a séquestré au moyen d'une arme et brutalisé une gardienne de prison, ce qui lui a valu une nouvelle peine de cinq ans. Il demeure sous les verrous malgré ses démarches fructueuses en appel.

Procès des Rock Machine

90 mois pour trafic de cocaïne et gangstérisme

Le juge interdit qu'on libère les quatre motards criminels avant qu'ils aient purgé au moins la moitié de leur peine

Quatre revendeurs de drogue reliés aux Rock Machine ont écopé hier de peines de 45 mois pour trafic de cocaïne, à purger en addition avec une autre sentence de 45 mois pour gangstérisme. La Couronne est à la fois fière et soulagée de la décision historique du juge Robert Sansfaçon. La défense la contestera en Cour d'appel.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

C'était la dernière d'une longue série de premières. Les sentences de 45 mois pour trafic de cocaïne et 45 mois pour gangstérisme imposées hier à quatre pions des Rock Machine ont permis d'asseoir une jurisprudence ferme pour la nouvelle loi antigangs adoptée il y a quatre ans.

Huit revendeurs de Verdun sont passés dans le tordeur de la justice pour possession et trafic de stupéfiants. Quatre d'entre eux écopent d'une sentence de plus pour leur participation aux activités d'un gang. Sous la gouverne de Peter Paradis, un membre en règle des Rock Machine, le réseau écoulait de la cocaïne, du PCP et de la marijuana en recourant à la violence pour asseoir sa domination sur le territoire de Verdun. C'est le témoignage de Peter Paradis, un motard repentant, qui a permis à la Couronne d'obtenir les condamnations recherchées.

Comme les quatre principaux accusés ont passé quelques mois en détention préventive, ils ont

droit à des réductions de peines réelles équivalent au temps passé en prison multiplié par deux, en vertu des principes édictés par la Cour suprême. La détention avant procès est considérée comme une dure épreuve par les tribunaux, ce pourquoi elle est créditée en double aux délinquants.

Philippe Côté, l'un des revendeurs les plus expérimentés de Peter Paradis, écope donc de quatre ans et dix mois de pénitencier. Mario Filion, considéré comme le «runner» de l'organisation, dont le rôle est d'approvisionner les petits revendeurs en drogue, passera cinq ans et dix mois à l'ombre. Simon Lambert, toujours armé, responsable de la sécurité du groupe et des opérations punitives contre les concurrents, est condamné à six ans et dix mois. Eric Leclerc, qui jouait un rôle similaire, récolte quatre ans et huit mois. Les quatre mal-

frats devront purger la moitié de leur peine avant d'être admissibles à une libération conditionnelle, a décidé le juge Sansfaçon.

Après avoir consacré six mois de labeur à cette cause, le procureur Jean-Claude Boyer s'est dit «soulagé» de ce dénouement. «Le juge a mis ses culottes», a-t-il dit. Il espère que la sévérité des sentences «enverra un message clair» aux individus — «et particulièrement les jeunes» — qui seraient tentés de se joindre à un gang criminel.

Quatre autres membres du clan de Verdun ont écopé de sentences moins sévères pour avoir joué des rôles de second plan au sein des Rock Machine. Sylvie Landry bénéficie d'une peine de dix mois à purger dans la collectivité pour complot et trafic de cocaïne. Un suivi médical lui est imposé afin de contrôler des troubles de personnalité. Alain Dubuc écope de deux ans de pénitencier pour les mêmes infractions. François Laporte, reconnu coupable de possession de marijuana en vue d'en faire le trafic, prend le chemin du pénitencier pour deux ans et demi. Daniel Leclerc est enfin condamné à deux ans et neuf mois pour possession et trafic de mari.

Satisfait des sentences, le procureur de la Couronne dit souhaiter qu'elles auront un effet dissuasif sur les jeunes

NOUVEAU!

L'anti-stress par excellence

FAUTEUILS DE RELAXATION

Back Saver™

Venez les essayer!



Boutique

Tout pour le Dos

UN RENDEZ-VOUS AVEC LE CONFORT

1 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal

www.toutpourledos.com

514-383-1582

1-800-268-1582

Stationnement privé



Henri-Bourassa

Un cuir, un confort,
un mobilier de grande qualité...
À vous de lui donner toute sa personnalité!

SOHO

Causeuse en cuir véritable:
2 300\$ taxes incluses
Avec option duvet:
2 600\$ taxes incluses

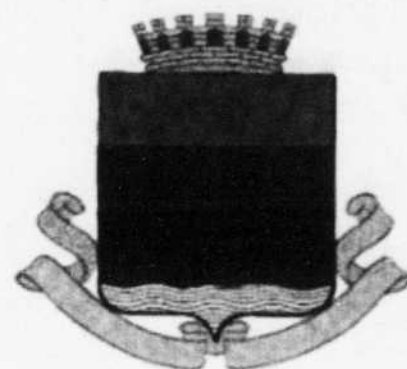
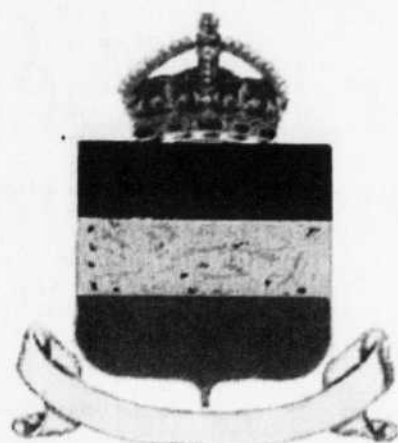


Aussi disponible en version
causeuse allongée, canapé
et canapé-lit.
Choix de cuirs.

Jusqu'au
10 mars 01

MAISON DE MEUBLES

Patrimoine



LE NOUVEAU ROI, BERNARD 1^{ER} ET SA COUR VONT-ILS TRAHIR LA JEUNESSE ?

Le 9 février 2001, messires Bouchard et Legault nous ont dit être :

«...en mesure de donner à la population l'assurance que les crédits déposés en mars prochain à l'Assemblée nationale comporteront les aménagements budgétaires nécessaires au respect des engagements pris par le gouvernement au Sommet du Québec et de la jeunesse et par la plate-forme électorale.»

Ces engagements sont :

« 1 milliard\$ d'argent neuf pour l'éducation » Sommet du Québec et de la jeunesse
« L'absorption des coûts de système » Campagne électorale 1998 et SQJ
« L'amélioration de l'aide financière » Campagne électorale 1998

Ce qui signifie que les prochains crédits budgétaires doivent comporter au moins:

100 millions\$ de réinvestissement pour l'amélioration du réseau;
370 millions\$ pour l'absorption des coûts de système;
35 millions\$ dans l'aide financière aux études;

Ce sont 505 millions\$ d'argent neuf pour les réseaux de l'Éducation!

Sinon il s'agira d'une trahison impardonnable envers la jeunesse du Québec!

**Bernard 1^{er}, Roi des péquistes,
profitez donc de votre couronnement
pour nous confirmer que
vous ne faucherez pas notre avenir!**



FÉDÉRATION ÉTUDIANTE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC
FÉDÉRATION ÉTUDIANTE COLLÉGIALE DU QUÉBEC



• LES ACTUALITÉS •

Des artistes branchés

Québec verse un demi-million à l'UDA pour un projet de système informatisé de traitement des contrats

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les artistes québécois seront à l'avant-garde de l'autoroute électronique puisque Québec verse plus d'un demi-million de dollars à l'Union des artistes (UDA) pour un projet novateur de système informatisé de traitement des contrats.

Ce mégasite Web comportera deux grandes sections. Dans une section, les 10 000 membres de l'UDA pourront effectuer la gestion informatisée de tous leurs contrats. Dans l'autre, un répertoire électronique permettra aux producteurs d'obtenir tous les renseignements adéquats (curriculum vitae, biographies, extraits vidéo et ainsi de suite) sur tous les membres de l'UDA.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de développement de portails sectoriels pour les transactions électroniques, explique le ministre délégué à l'Autoroute de l'information, David Cliche. Des portails sectoriels ont déjà été lancés dans le domaine du tourisme ou de l'industrie du métal, mais c'est la première fois que Québec s'associe à un tel projet dans le domaine culturel.

Chaque membre de l'UDA aura son propre mot de passe pour entrer dans le portail et l'UDA garantit tous les niveaux de sécurité possibles concernant les informations qui s'y trouvent. Les artistes pourront ainsi consulter toutes les informations économiques les concernant: la liste de leurs contrats, leur dossier fiscal, l'état

de leur REER, de leur plan d'assurance collective ou de leurs versements de TPS, etc. Les artistes pourront gérer les différentes transactions contractuelles et même recevoir leurs honoraires par dépôt direct via Internet.

L'UDA, on le sait peut-être, négocie et gère une trentaine d'ententes collectives entre les artistes et leurs employeurs. Dans la première étape du projet, le site de l'UDA permettra de gérer les contrats de trois de ces ententes collectives, mais ces contrats représentent la moitié du volume d'activités de l'UDA: l'importante entente avec les producteurs de films et de télévision s'inscrit en effet dans la première phase du projet.

Le coût total du projet s'élève à un million et demi, majoritairement financé par l'UDA. La contribution de Québec est de 539 800 \$, puisés dans les quatre millions du Fonds de l'autoroute de l'information consacré aux projets sectoriels (le Fonds gère également un autre montant de quatre millions pour le développement de contenus francophones sur Internet).

Le président de l'UDA, Pierre Curzi, convient que seulement le tiers des membres de l'UDA possèdent actuellement Internet. «Mais le taux de branchement augmente rapidement, dit-il, et nous pensons à l'avenir. Il nous fallait aussi trouver une façon moderne de gérer une masse de papier qui était en train de nous ensevelir.»

Le site, qui sera opérationnel cet automne, est développé à l'interne avec l'aide de la firme LGS.

Modernisation de la rue Notre-Dame

Plus que de la «garnotte»

ÉRIC DESROSNIERS
LE DEVOIR

Le projet de modernisation de la rue Notre-Dame, à Montréal, illustrera la nouvelle approche du gouvernement en matière d'aménagement routier, promet le ministre des Transports, Guy Chevrette. Une approche respectueuse des gens et de l'environnement, dit-il, qui ne se limitera pas «au béton, à l'asphalte et à la garnotte».

Bien que seulement à l'étape de la première évaluation d'impacts par le ministère de l'Environnement, avant de faire l'objet d'un examen par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), le projet lui apparaît tellement enthousiasmant qu'il a jugé bon de convoquer une conférence de presse pour en présenter les grandes lignes. Pour l'occasion, il avait invité ses collègues ministres Louise Harel et Diane Lemieux ainsi que le député André Boulerice, tous trois élus de l'un ou l'autre des quartiers touchés.

Tiré d'un plan de transport de 2,5 milliards de dollars en cinq ans, dé-

voilé par le ministre Chevrette au printemps 2000, le projet portera sur le tronçon de neuf kilomètres situé entre la rue Amherst et l'avenue Souigny. Il visera la transformation de la rue en véritable boulevard métropolitain, l'aménagement d'une voie prioritaire réservée aux transports en commun et l'amélioration des entrées et sorties du port de Montréal. Mais bien plus qu'une simple amélioration de la circulation routière, insiste-t-on, il constituera aussi une occasion d'embellir le secteur avec de nouveaux parcs, d'aménager des pistes cyclables et des passages piétonniers, de mettre en valeur le patrimoine historique des quartiers Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve et Mercier, en plus d'offrir aux Montréalais de magnifiques panoramas sur la ville et le fleuve. On espère pouvoir compléter les travaux d'ici 2006.

Évalué à 160 millions à l'origine, le coût du projet atteindra au moins 280 millions, estime le ministère des Transports, dont 50 millions uniquement en aménagements environnementaux. «C'est le premier projet que je vois dans ma carrière

politique où l'on met autant d'argent pour répondre aux aspirations des citoyens», a déclaré Guy Chevrette en se félicitant des consultations publiques menées avant l'élaboration du projet. «Un tel projet, je pense que ça va au-delà du béton, de l'asphalte et de la garnotte.»

Pour la députée d'Hochelaga-Maisonneuve et ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, il ne fait pas de doute que cette approche a donné de très bons résultats. Rappelant qu'elle s'était lancée en politique, il y a 25 ans, notamment en réaction à la «véritable déchirure» infligée au secteur par un projet d'autoroute qui n'a finalement résulté qu'en la destruction de 1300 logements et l'exode de 8000 résidents, elle a déclaré: «Ça fait assez longtemps que les gens attendent. Je crois qu'ils en auront plus qu'ils avaient imaginé pouvoir aller en chercher.»

Point de vue critique

Tous ne partagent toutefois pas cet enthousiasme. Coordonnateur de la Table d'aménagement du quartier Hochelaga-Maison-

neuve, Normand Robert apporte d'abord un bémol aux prétendues consultations publiques. «En fait, le projet a été tenu secret tout au long et la moindre information nous a été donnée au compte-gouttes.» Sans connaître les détails du projet, donc, il dit voir assez mal comment de pareilles améliorations routières ne se traduiraient pas par une augmentation tout aussi importante du trafic et, par conséquent, de la pollution de l'air dans un quartier où les problèmes respiratoires sont déjà plus graves qu'ailleurs.

Normand Robert s'inquiète également que l'encaissement du nouveau boulevard réduise l'accès au fleuve bien plus qu'il ne l'augmente, et ce, pour les décennies à venir. Il avoue de plus ne pas comprendre que l'on ne semble tenir compte nulle part d'un autre projet, également défendu par le ministre Chevrette, portant cette fois sur la construction d'un nouveau pont vers la rive sud et dont l'impact probable serait d'augmenter de façon importante la circulation dans la rue Notre-Dame.

FAITES LE TOUR DU PROPRIÉTAIRE

3, 4 et 10, 11 mars, de 12 h à 17 h

Habiter Montréal



Visites libres

Quatre styles
quatorze quartiers
quarante projets



Nom du projet	Adresse	Type d'habitation	Bureau des ventes
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLÉS			
1 CLUB DE GOLF DE L'ÎLE DE MONTRÉAL GOLF ET RÉSIDENCES	3461, rue Damien-Gauthier (accès par rue Sherbrooke Est, près 80 ^e Avenue)	■ ♦ □	(514) 642-7111
2 LE DOMAINE DU RUISSEAU PINEL	10655, rue Émile-Du Châtelet (au sud du boul. Perras, à l'ouest du boul. Saint-Jean-Baptiste)	□	(514) 881-2753
MERCIER—HOCHÉLAGA-MAISONNEUVE			
3 LES JARDINS VERSAILLES	7805, rue Sherbrooke Est	●	(514) 355-2000
4 PLACE PIERRE-DE COUBERTIN	6941, avenue Pierre-De Coubertin	● ♦	(514) 252-5271
5 LE CARREFOUR DU MARCHÉ	2075, avenue Bennett, bureau 102, (près rue Ontario)	●	(514) 256-3975
6 LE CARREFOUR DE COUBERTIN, PHASE II	4520, avenue Pierre-De Coubertin, bureau 4	●	(514) 253-4443
7 LES LOFTS DES JARDINS	2055, boul. Pie-IX	▲ □	(514) 529-9396
8 LES COURS CHARLEMAGNE	2688, avenue Charlemagne	♦	(514) 251-4873
ROSEMONT—NOUVEAU-ROSEMONT			
9 PARC ANGUS	4296, avenue du Midway (accès par rue Rachel, à l'ouest du boul. Saint-Michel)	■ ♦	(514) 529-1234
10 LES VILLAS ANGUS	3242, avenue du Mont-Royal Est	●	(514) 521-6309
11 BEAU-DESIGN ROSEMONT	5900, 23 ^e Avenue	● ♦	(514) 374-1134
12 CITÉ PAUL SAUVÉ	6361, 20 ^e Avenue, bureau 103	● ♦	(514) 722-0094
13 PLACE PAPINEAU	6387, avenue Papineau, bureau 300	● ♦	(514) 992-5930
VILLERAY—SAINT-MICHEL—PETITE-PATRIE			
14 LE COURS BOYER	6550, rue Boyer	● □	(514) 733-8340
15 LES JARDINS SAINT-DOMINIQUE	8460, rue Saint-Dominique	●	(514) 388-1888
AMHURST—CARTIERVILLE			
16 LE CARRÉ HENRI-JULIEN	320, rue Farly	●	(514) 388-1250
17 LES COURS DU BOIS-DE-BOULOGNE	1819, rue Marie-Anne-Lavallée, (accès par rue Duhamel, à l'est du boul. de l'Acadie)	♦	(514) 745-3581
18 DOMAINE FORÊT SARAGUAY - BOIS JOLY	8000, boul. Gouin ouest	▼	(514) 331-8853
PLATEAU-MONT-ROYAL—CENTRE-SUD			
19 LE LAURIER DU PLATEAU	5105, avenue De Gaspé	●	(514) 495-9009
20 FAUBOURG LAURIER VI	5221, avenue De Gaspé	●	(514) 278-2387
21 LES COURS DU PARC LAURIER	5513, rue Garnier	● ♦ □	(514) 526-2220
22 LE SAINT-JOSEPH	1801, boul. Saint-Joseph Est	●	(514) 596-1492
23 LE 4070 DES ÉRABLES	4070, avenue des Érables	●	(514) 522-3344
24 LES LOFTS DU QUARTIER LATIN	rue Sanguinet, angle rue Émery	● ▲	(514) 843-4017
25 LOFTS 1473 AMHERST	1473, rue Amherst	▲	(514) 596-0641
26 LE CARTIER *	600, rue Sherbrooke Est, bureau 302	●	(514) 843-0200
27 LES CONDOS DU MARCHÉ AMHERST	1929, rue Wolfe	●	(514) 596-0944
CENTRE-VILLE			
28 LE HAUT SAINT-NORBERT, PHASE III	2038, rue De Bullion, bureau 106	●	(514) 849-1818
29 LES COURS VERSAILLES	1402, rue Notre-Dame Ouest	● ♦	(514) 935-6499
30 LE COEUR DE LA CITÉ	rue de la Montagne, angle rue Notre-Dame Ouest	●	(514) 989-8665
31 LE ROYAL PENFIELD CONDOMINIUM	1601, avenue du Docteur-Penfield	●	(514) 932-6600
CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE			
32 PLACE SOMERLED	6455, rue Somerled	●	(514) 482-1953
33 LE SANCTUAIRE JEAN-BRILLANT	rue Jean-Brillant, angle rue Decelles	●	(514) 340-1141
SUD-OUEST			
34 LES MAISONNETTES DU PARC	1475, rue Galt, bureau 1	● ♦	(514) 990-6263
35 LE DOMAINE GEORGES-ÉTIENNE-CARTIER	4400, rue Saint-Ambrise	● ♦	(514) 935-6922
VIEUX-MONTRÉAL			
36 QUAI #3, LOFT ABSOLU	12, rue des Soeurs-Grises, angle rue de la Commune	▲	(514) 848-0711
37 LE GOSFORD *	angle boul. René-Lévesque et rue Saint-Hubert	●	(514) 397-1997
38 LE BOURG DU VIEUX	rue Saint-Antoine, angle rue Saint-André	● ♦	(514) 398-9988
39 ART DE VILLE	360, rue Saint-Hubert	♦	(514) 288-9191
40 1, AVENUE DU PORT	Quai Victoria, face à l'horloge, Vieux-Port	● □	(514) 288-7222

* Le bureau des ventes est situé à une adresse différente du projet.

□ Cottages détachés ■ Cottages jumelés ♦ Maisons de ville ▼ Résidences personnalisées ● Appartements en copropriété ▲ Lofts
□ Alimenté en gaz naturel www.gazmetro.com

STCUM

Wawanesa



Gaz Métropolitain
Source d'avenir



Ville de Montréal

www.ville.montreal.qc.ca/habiter

RENSEIGNEMENTS :
(514) 872-5837

Gratuité maintenue pour les soins dentaires

Les dentistes poussent un soupir de soulagement

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Après les optométristes, c'est au tour des dentistes de se réjouir du maintien de la gratuité des soins déjà couverts par le régime public.

Les deux groupes de professionnels avaient sonné l'alarme, ces derniers jours, craignant une désassurance des examens dentaires et de la vue, actuellement remboursés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec pour certaines catégories de citoyens.

Hier, c'était au tour de l'Association des chirurgiens dentistes du Québec de crier victoire, ayant obtenu du ministère de la Santé l'assurance que les services actuellement gratuits le demeureront, c'est-à-dire les examens pour les prestataires de la Sécurité du revenu et les enfants de neuf ans et moins.

La lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux qualifie d'information non fondée la rumeur voulant que ces soins soient désassurés.

«A la demande de la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Pauline Marois, je puis vous confirmer que cette information n'est pas fondée et que les services

dentaires sont maintenus sans changement», écrit une attachée politique du ministère, dans une lettre adressée à l'Association des chirurgiens dentistes du Québec.

En entrevue, le directeur général de l'association, Daniel Pelland, se disait assuré que cette hypothèse de désassurance avait bel et bien été envisagée par le gouvernement durant un certain temps.

Selon lui, le gouvernement aurait cependant reculé, voyant le mouvement de protestation qui s'amorçait chez les dentistes, de même que le désaccord dans la population.

«C'est une bonne nouvelle pour les enfants, pour les parents et pour les prestataires de la Sécurité du revenu», a opiné M. Pelland. La nouvelle reconforte évidemment les dentistes aussi.

L'association s'attribue donc une bonne part du mérite du recul gouvernemental. «C'est une victoire suite au déploiement de nos actions. Pour moi, c'est clair qu'il y a un lien direct», commentait M. Pelland.

Une campagne venait tout juste d'être amorcée, avec des affiches, des pétitions et des rencontres dans les régions du Québec avec les députés.

www.vigile.net

Les nouvelles et les idées qui nous rapprochent de l'indépendance.

Deux éditions par jour,
sept jours par semaine



Jacques LAMARCHE

Annuaire statistique
Guérin 2001
Québec / Canada / Monde

Paru.

656 pages — 18,25 \$

Les Éditions GUÉRIN
(514) 842-3481 En vente dans toutes les librairies

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

La banlieue est fin prête

(Le Devoir) — L'annonce par Québec de l'entrée en vigueur, le 14 mars, des modifications apportées à la loi électorale pour qu'elle corresponde à la réalité des nouvelles villes issues des fusions était attendue avec impatience à Montréal. «Notre parti sera créé le jour suivant», a révélé Georges Bossé, l'un des maires de banlieue à l'origine du projet de parti dont le candidat à la mairie sera l'ancien ministre libéral Gerald Tremblay. «Tout les documents sont prêts. On n'attendait que l'annonce de la date de l'entrée en vigueur des changements à la loi.» Quant au nom de cette nouvelle formation politique, M. Bossé a affirmé qu'il n'a pas encore fait l'objet d'un consensus.

Chevrette à la Santé?

(Le Devoir) — Le ministre des Transports, ministre délégué aux Affaires autochtones et ministre responsable de la Faune et des Parcs, Guy Chevrette, a refusé hier de commenter l'information voulant qu'il soit sur le point d'être nommé ministre de la Santé. «Je suis heureux dans ce que je fais présentement, a-t-il tout de même dit, mais j'ai toujours su discuter avec quelque chef que ce soit des défis qui me sont confiés. [...] Je discuterai de cela avec M. Landry lorsqu'il m'appellera, a-t-il ajouté. Je pense que M. Landry va commencer par être couronné. Je pense qu'il suit la trajectoire normale des choses. Il a peut-être des idées, mais il les fera connaître, à mon point de vue, au début de la semaine prochaine.»

Cent véhicules dans un carambolage sur l'autoroute 401

(PC) — Au moins cinq personnes ont été blessées lorsqu'une centaine de véhicules ont été impliqués dans un carambolage survenu hier matin sur l'autoroute 401, à environ 100 kilomètres de Toronto. L'accident s'est produit à l'heure d'affluence sur une section glacée et enneigée de la route, à l'est d'Oshawa. Selon la police, des tracteurs avec semi-remorque ont été impliqués dans la série de collisions et se sont retrouvés en travers de la route.

Certaines voitures ont fait des tonneaux et roulé dans le fossé, rapporte Stewart Richardson, du service des incendies de Bowmanville. Des pinces de désincarcération ont dû être utilisées pour extirper deux personnes d'un véhicule. Elles ont été grièvement blessées. Une automobiliste a raconté qu'elle avait elle-même tenté en vain d'immobiliser sa voiture en approchant des lieux de l'accident. «J'ai essayé de passer au point mort et de freiner mais ça n'a eu aucun effet», a déclaré Lyn Brown au réseau CTV. «C'était de la glace vive.» Quatre heures après le carambolage, survenu à 8h30, la plupart des véhicules se trouvaient toujours sur l'autoroute, dont les voies est-ouest ont dû être temporairement fermées à la circulation.

Tout ce que vous devez savoir sur votre Régime public d'assurance automobile est ici.

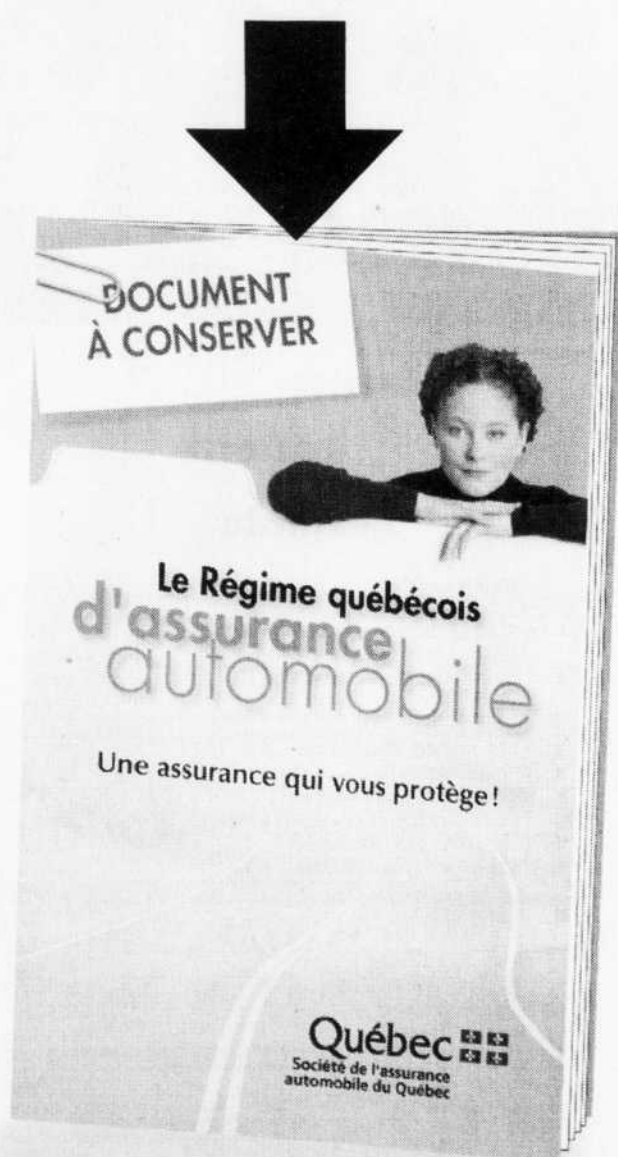
Pourquoi a-t-on créé un régime public ?

Avant 1978, l'indemnisation des accidentés de la route se faisait sur la base de la responsabilité. Pour être indemnisé, il fallait poursuivre le responsable de l'accident.

- Cela occasionnait des inconvénients :
- un accidenté sur quatre ne touchait aucune indemnité;
 - les victimes n'étaient jamais entièrement indemnisées pour leurs pertes économiques;
 - les procès pouvaient durer de deux à dix ans;
 - les accidentés devaient s'occuper eux-mêmes de leur réadaptation.

Quel est son rôle ?

Le Régime public d'assurance automobile est là pour indemniser les personnes accidentées, non pour les punir. Son rôle ne doit pas être confondu avec le Code criminel ou le Code de la sécurité routière, des lois qui punissent et qui sanctionnent.

**Suis-je protégé par cette assurance en cas de blessures ?**

Responsables ou non de l'accident, tous sont protégés sans exception : conducteurs, passagers, piétons, cyclistes ou motocyclistes. Cette protection couvre les 7,3 millions de citoyens du Québec ici et partout dans le monde.

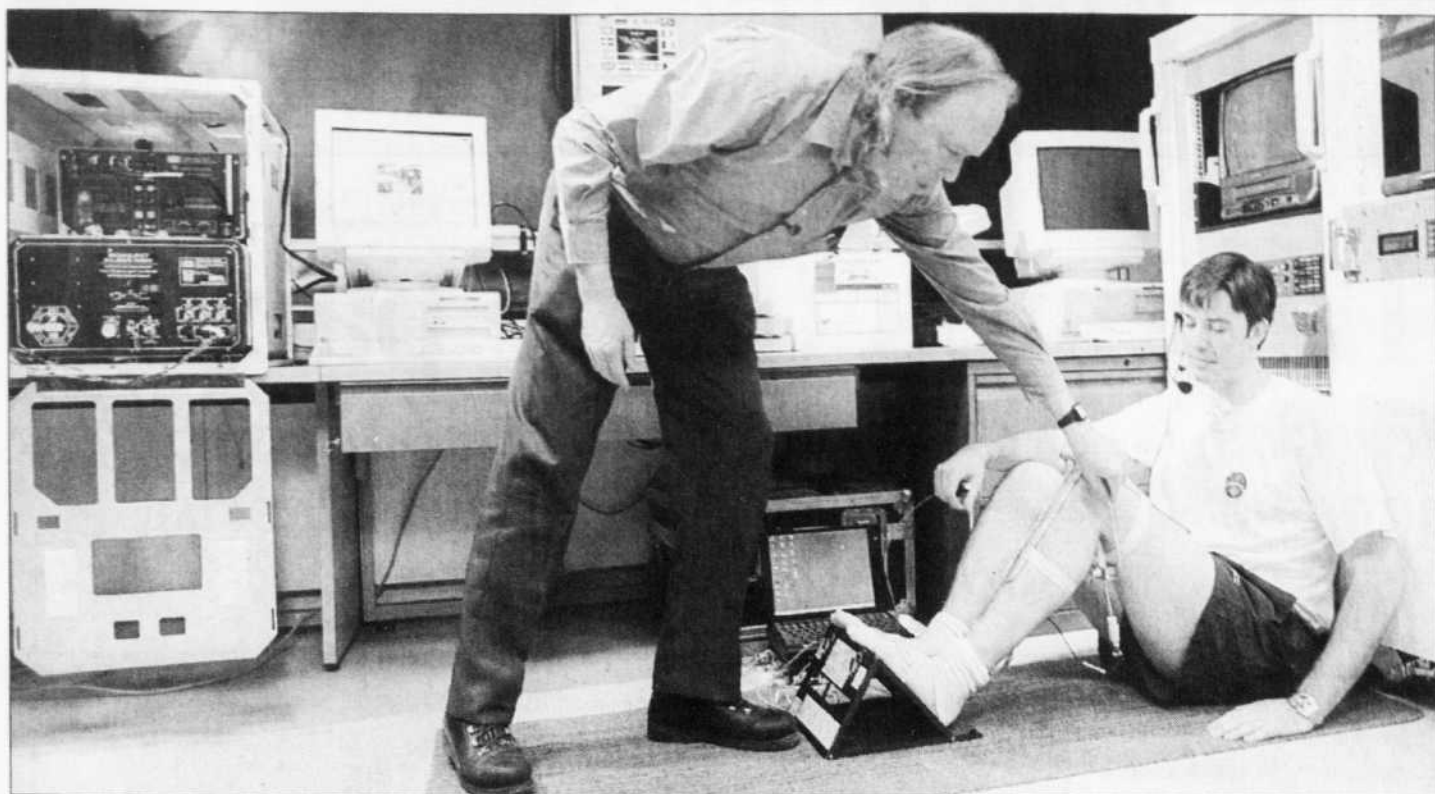
Quelles seraient les conséquences de permettre un droit de poursuite ?

D'abord, aucune indemnité ne pourrait être versée aux personnes blessées avant de connaître le responsable de l'accident. Cela nous ramènerait à l'époque des procès longs et coûteux qui avaient des conséquences financières importantes sur les proches des personnes poursuivies. Par ailleurs, si on permettait un droit de poursuite, les automobilistes devraient peut-être payer une assurance additionnelle de crainte d'être poursuivis en justice.

Vous avez reçu, par la poste, une brochure sur le Régime public d'assurance automobile du Québec.

Prenez donc quelques minutes pour la lire, vous en saurez encore plus sur cette assurance qui vous protège.

• LES ACTUALITÉS •



Le Dr Douglas Watt, de l'université McGill, a présenté hier aux médias l'expérience qui sera menée avec les astronautes qui s'en vont séjourner dans la station spatiale internationale Alpha. En déclenchant, au genou, une série de chocs électriques qui font sautiller la jambe exactement comme lorsqu'on frappe la rotule, un ordinateur évaluera les réflexes de ses sujets. L'expérience doit servir à élaborer de meilleurs exercices pour les astronautes qui séjournent longtemps dans l'espace.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Compte à rebours

Les Canadiens mettent la touche finale à leur première expérience scientifique à bord de la station spatiale internationale Alpha

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Judi prochain, la navette *Discovery* s'envolera avec, à son bord, les trois astronautes qui prendront la relève à la station spatiale internationale Alpha. La mission STS-102 sera également l'occasion d'inaugurer la première expérience scientifique canadienne à bord de la station. L'événement est attendu avec fièvre à l'Agence spatiale canadienne (ASC), mais dans une atmosphère teintée d'inquiétude: comment les compressions annoncées jeudi dans le budget de la NASA affecteront-elles les expériences futures?

Hier, Lawrence Vézina, de l'ASC, a dit ignorer comment les coupes de quatre milliards de dollars dans le budget de la NASA affecteront les activités canadiennes d'Alpha. En se fiant aux prévisions budgétaires présentées par le

L'ASC
dit ignorer
comment
les coupes
dans
le budget
de la NASA
toucheront
les activités
canadiennes
d'Alpha

président Bush cette semaine, la NASA a prévenu qu'Alpha pourrait en payer le prix. La station ne comptera vraisemblablement pas autant de modules qu'on l'avait prévu initialement et ne pourra accueillir que trois astronautes à la fois au lieu de sept. Le nombre de missions de navettes spatiales pour livrer du nouveau matériel sera réduit de huit à six, et un module américain d'habitation sera supprimé des plans, tout comme le vaisseau de secours X-33.

« À court terme, cela ne nous touche pas, a indiqué M. Vézina hier. Ce sera aux politiciens d'évaluer la situation et à nous d'informer des décisions. » Les plans élaborés en 1993 prévoyaient la présence de sept astronautes: trois pour l'entretien de la station et quatre pour mener des travaux scientifiques. Si, en vertu des budgets annoncés par l'administration Bush, le nombre d'astronautes

doit effectivement être ramené à trois, comme c'est actuellement le cas à bord de la station, le temps accordé aux expériences scientifiques s'en trouvera considérablement réduit.

Moëlle épinière

Les Canadiens mettent néanmoins la touche finale à leur première expérience scientifique, qui commencera avec le lancement de *Discovery*, jeudi matin. Les trois astronautes d'Expedition 2 — les Américains James Voss et Susan Helms et le Russe Yuri Usachev — verront leurs réflexes étudiés par une équipe dirigée par le professeur Douglas Watt, de l'université McGill. À l'aide d'un système d'électrodes, les chercheurs analyseront les changements d'excitabilité de la moëlle épinière des astronautes. Cette aptitude permet à l'être humain de rattraper l'équilibre lorsqu'il trébuche ou glisse.

Les chercheurs croient que l'excitabilité de la moëlle épinière diminue pendant les vols spatiaux de longue durée. En ajoutant à cela une atrophie des

muscles à cause de la vie en apesanteur, l'astronaute qui revient d'un séjour en orbite a de la difficulté à se tenir sur ses deux jambes, ce qui pourrait poser un problème de sécurité lors du retour sur Terre si jamais il leur fallait quitter rapidement la navette en cas de pépin à l'atterrissage. L'expérience vise à élaborer de meilleurs exercices pour les astronautes durant leur séjour dans l'espace.

Les astronautes seront soumis aux électrodes du Dr Watt avant le décollage, lors de leur arrivée à la station, douze jours avant leur retour sur Terre et immédiatement après l'atterrissage. Les chercheurs pourront suivre le déroulement de l'expérience à distance, au Centre de soutien des missions de charges utiles, dans l'immeuble de l'ASC, à Saint-Hubert. La prochaine présence canadienne dans l'espace est prévue le 19 avril alors que l'astronaute Chris Hatfield s'envolera à bord de *Discovery* pour aller livrer et installer sur Alpha le tout nouveau bras canadien.

Avec Reuters

Depuis 1979

CENTRE DE PSYCHOLOGIE

Gouin

35 psychologues, membres de l'O. P. Q.

Services personnalisés en consultation et thérapie pour enfants, adolescents, adultes et couples

Évaluation, dérogation, orientation scolaire et professionnelle

Expertise psycho-légale (matrimoniale, criminelle, civile)

P. A. E., C. S. S. T., I. V. A. C., Adoption internationale

39 boul. Gouin Ouest, Montréal

514 331-5530

SOLDE FINAL DE FERMETURE

et plus de rabais sur tous les livres en magasin.
Nous fermons pour faire place à la Grande Bibliothèque du Québec.

25% Librerie Marché du Livre

À SURVEILLER
nouvelle adresse
nouvelle marchandise
AVRIL 2001

Palais du commerce
(angle De Maisonneuve et Berri)

Jacques Lacoursière
Jean Provencher
Denis Vaugeois
Canada - Québec
1534-2000

Tout (ou presque) ce que vous voulez savoir sur l'histoire du Québec ou du Canada; ce qu'on ne vous a pas enseigné ou que vous avez oublié.

39,95\$ (Éd. régulière), 49,95\$ (Éd. reliée)

« Admirable synthèse historique, ce Canada-Québec du trio Lacoursière-Provencher-Vaugeois est un trésor absolument indispensable à toute bibliothèque québécoise, publique ou personnelle. »
Louis-Cormier, Le Devoir

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

FONDATION
**JEUNES
ET
SOCIÉTÉ**

LES ENFANTS DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

« J'AIME MON PUBLIC »

« En français, on a lu L'Avalée des avalés de Réjean Ducharme; j'ai dévoré! »
Chloé, 4^e secondaire

Chloé a choisi l'école publique

ADMISSION GRATUITE

Inscriptions du 12 au 23 mars dans les écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal

Commission scolaire de Montréal

Cartographie biologique de la planète

Le dictionnaire du vivant s'enrichit

LOUIS-GILLES
FRANCÉUR
LE DEVOIR

Les institutions et les chercheurs canadiens entrent de plain-pied en fin de semaine dans le gigantesque projet de cartographie biologique de la planète, qu'il faudrait rebaptiser de façon plus médiatique le «Projet Génome Gaïa», par analogie avec son équivalent en microbiologie, le Human Genome Project, dont la première phase a été complétée récemment avec le décodage de la chaîne ADN d'un premier humain.

La rencontre des 300 chercheurs et représentants des secteurs publics, universitaires et privés se poursuit jusqu'à demain à Ottawa. Elle a débuté jeudi alors que l'accord, signifié par un dixième pays au protocole entourant la création du Global Biodiversity Information Facility (GBIF), lançait cette structure scientifique internationale, à la base du recensement exhaustif des espèces vivantes qui s'activent à la surface du globe.

Les taxonomistes ont nommé jusqu'ici quelque 1,8 million d'espèces sur un total approximatif de 20 à 30 millions, qui formeraient le complexe écosystème planétaire.

Le GBIF exige de ses 10 partenaires actuels un engagement financier annuel de deux millions. Il se donne pour objectif d'intégrer dans un immense glossaire virtuel, accessible à tous les humains par Internet, la totalité des connaissances acquises sur les espèces recensées dans les collections scientifiques montées un peu partout sur la planète.

Guy Baillargeon, un biologiste d'Agriculture Canada, est responsable du volet canadien du premier «système d'information taxonomique intégré» d'Amérique du Nord. Son embryon, déjà fort articulé, est accessible au www.agr.gc.ca/siti/. Ce répertoire contient déjà 400 000 noms latins d'espèces vivantes, avec 80 000 équivalents en anglais mais seulement 6000... en français.

Cette situation s'explique en partie par l'éparpillement des collec-

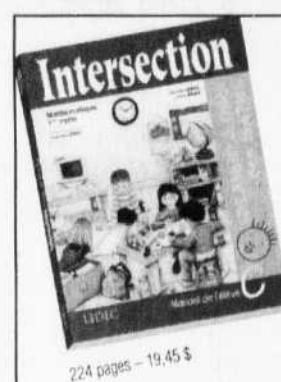
tions scientifiques québécoises, la réduction importante des effectifs québécois en taxonomie et le retard navrant du Québec en matière de sciences naturelles, la province étant la seule à ne pas être dotée d'un musée d'histoire naturelle qui réunirait les collections importantes et orphelines pour les intégrer, à titre de contribution nationale, au patrimoine scientifique international en voie d'informatisation.

Le projet du GBIF ne reposera pas, comme son prédécesseur des années 70, sur l'existence d'une immense banque centrale réunissant toutes les données scientifiques sur les différentes espèces. Chaque pays, chaque région pourra plutôt gérer ses propres banques de données localement, mais selon un modèle unique, accessible à tous les types d'ordinateurs de partout dans le monde.

Jusqu'à un certain point, explique Guy Baillargeon, on n'aura plus besoin du musée en briques traditionnelle, sauf évidemment pour mettre en sécurité totale les précieuses collections orphelines, notre dernier lien avec notre passé biologique.

Mais les gouvernements devront, dit-il, réinvestir dans la taxonomie, dans la «système» dont les effectifs universitaires se font si rares qu'il faudra peut-être placer leurs derniers représentants... sur la liste des espèces menacées. L'engouement pour la biologie moléculaire — et les budgets des industriels de la vie — a drainé de ce côté la plupart des universitaires, de sorte que, si des dizaines de chercheurs peuvent aujourd'hui concevoir de nouvelles espèces vivantes à coups de millions, ces nouveaux savants ne peuvent pas dire s'il existe un équivalent dans la nature.

Le maillage de la taxonomie avec l'informatique dans le cadre du projet, estime Guy Baillargeon, pourrait bien relancer au cours des prochaines années la plus vieille branche de l'écologie et de la biologie et lui donner un second souffle, essentiel, dit-il, «si la protection de la biodiversité veut dire quelque chose».



Carrole LEBEL
Annie PELLETIER

Sous la direction de
Carrole LEBEL

Intersection
Manuel de l'élève C

Mathématiques au
primaire.

LIDEC Inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

JEAN BOURGET



BOUTIQUE



Enfants Des Longs Champs

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans • Vêtements de maternité à l'étage

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
Tél.: 274-2442

RIEN À PAYER AVANT 12 MOIS*

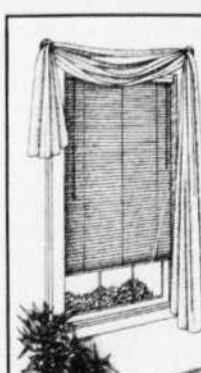
DÉCORATION VENTE DE TAPIS 3 POUR 1

1. TAPIS 1^{ère} qualité 2. SOUS TAPIS gratuit 3. INSTALLATION gratuite



SPÉCIAL INVENTAIRE

- TAPIS commercial \$0.59 p.c.
- TAPIS berbère \$1.49 p.c.
- TAPIS peluche \$1.49 p.c.
- TAPIS sisal \$2.49 p.c.
- PRÉLART sans cirage \$0.99 p.c.
- PLANCHER DE BOIS à partir de \$1.99 p.c.
- CARPETTE à motif à partir de \$99. ch.



JUSQU'À
65%
DE RÉBAIS

- STORES
- DRAPERIES
- RIDEAUX
- COUVRE-LITS
- DOUILLETES
- TOILES
- TRINGLES
- DENTELLES



MONTRÉAL
3645, Boul. St-Joseph Est
Entre St-Michel
et Pie IX
514-729-0891

SERVICE DE MESURE GRATUIT



Manon
Cornellier
...

Brûler ses munitions

Le Sommet des Amériques approche et les eaux s'agitent de plus en plus dans le fossé qui sépare Ottawa et Québec sur le rôle du gouvernement québécois. Le dernier coup de tonnerre lancé cette semaine par la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, a de quoi faire sursauter tant il est prématuré.

Si ce n'était de la tenue du sommet à Québec la fin avril, on ne pourrait en comprendre la raison. Et encore. Il n'y aura pas de négociations commerciales à Québec. Les 34 chefs d'État et de gouvernement vont se pencher sur l'échéancier des pourparlers en cours, actuellement fixé à 2005. Ils vont mettre à jour le mandat des négociateurs pour finalement réitérer leur volonté politique d'en arriver à une entente de Zone de libre-échange des Amériques.

Non seulement les négociations ne seront pas menées à Québec, mais des signaux soulèvent des doutes sur l'avenir de cette ZLEA. Jusqu'à présent, ça roulait rondement parce qu'on s'employait à régler les aspects les plus techniques et les moins litigieux. On entre maintenant dans une phase nettement plus politique et délicate et les indices sont qu'on n'est pas sorti de l'auberge. Certains pays veulent accélérer la cadence, comme le Chili et les États-Unis. D'autres s'y opposent farouchement, en particulier le Brésil, le plus gros joueur en Amérique du Sud.

En fait, le Brésil doute même parfois de la pertinence de conclure un accord continental, d'expliquer Carl Ciria, directeur du Summit of the Americas Center, de l'Université internationale de Floride. Il serait tenté par un accord entre les pays latino-américains afin de faire contrepoids à l'Amérique du Nord et de lui permettre de supplanter le Mexique comme interlocuteur privilégié en Amérique latine.

Les Américains, de leur côté, tiennent à cette entente, mais le Congrès n'a toujours pas donné l'autorité de négocier au président George W. Bush. Cette autorisation, connue sous le nom de *fast-track*, permet au président de revenir avec un accord final, auquel le Congrès peut dire oui ou non mais ne peut apporter aucun amendement. Sans *fast-track*, le Congrès peut amender le texte final, ce qui refroidit les ardeurs de plusieurs pays plus petits, confirme un négociateur canadien. Ils ne veulent pas tout donner pour s'en faire redemander ensuite.

Autre problème: le Congrès ne peut plus envisager, sur le plan politique, d'accorder le *fast-track* sans l'assortir de conditions en matière d'environnement et de droit du travail, notent plusieurs experts. Or cette idée rebute à certains pays en développement. Et il y a le premier négociateur américain qui vient de passer à la Maison-Blanche et qui n'a pas encore été remplacé. On est encore loin d'une conclusion, si on y parvient. Rien par conséquent ne justifiait cette sortie sur la question de la consultation commerciale, surtout que Québec n'est pas tenu dans le noir.

Les provinces sont consultées sur la politique commerciale depuis les négociations de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis. Elles ont dû se battre pour en arriver là, mais, depuis, une certaine routine s'est imposée avec rencontre annuelle des ministres fédéral et provinciaux du Commerce, réunions plus périodiques de leurs sous-ministres et contacts fréquents entre fonctionnaires. L'équivalent d'un «site Web protégé» a même été créé pour échanger des textes, y compris ceux négociés.

Mme Beaudoin en a fourni la preuve cette semaine en disant vouloir mettre à la disposition des membres de la Commission parlementaire sur les institutions les textes préliminaires des neuf tables de négociations de la ZLEA. Ces textes, c'est Ottawa qui les lui a fournis. Comme il l'a fait avec toutes les provinces. Et s'il le fait, c'est pour avoir leur opinion. Québec reste insatisfait. Il trouve qu'on fait peu de cas de ses avis et surtout qu'on l'informe davantage qu'on le consulte.

Le processus actuel n'est pas exempt de défauts. Le plus important est effectivement son absence de caractère formel. Tous les membres de la Commission parlementaire sur les institutions, tant libéraux que péquistes, le déploieraient dans leur rapport sur la ZLEA, à la fin de 2000.

Depuis des années, les premiers ministres des provinces ont profité de chacune de leur conférence annuelle pour unanimement demander la conclusion d'un accord fédéral-provincial sur la question. Ils n'ont pas reçu de réponse mais n'ont pas vraiment relancé Ottawa. Québec présidait pourtant la conférence en 1999, alors que les négociations de la ZLEA ont été officiellement lancées en 1998, lors du sommet de Santiago (Chili).

Un mécanisme formel, moins vulnérable, est nettement préférable, surtout quand on constate l'élargissement des accords au commerce des services, ce qui touche des domaines de compétence provinciale comme l'éducation, la santé, la réglementation des professions et ainsi de suite.

Mme Beaudoin a une cause légitime mais a brûlé les étapes en disant que le Québec exercera son pouvoir constitutionnel de ne pas mettre en œuvre les dispositions d'un éventuel accord touchant ses domaines de compétence si, d'une part, elles ont été adoptées sans son «consentement» et si, d'autre part, elles ne conviennent pas au Québec.

C'est en multipliant leurs pressions et leurs démarches communes que les provinces ont obtenu les mécanismes actuels de consultation. Ottawa n'a jamais été chaud à l'idée de formaliser ce processus. Il est maintenant braqué et cherchera tous les prétextes pour offrir un refus qui se justifie de moins en moins, quoi qu'en dise le gouvernement fédéral.

Québec a brûlé ses munitions en prenant tout de suite les grands moyens. Il n'y avait pas urgence. Les négociations incertaines de la ZLEA ne sont qu'à mi-parcours. Il y avait place pour une diplomatie mieux dosée.

Manon Cornellier a séjourné une semaine aux États-Unis à l'invitation du département d'État américain afin de rencontrer les autorités américaines, des représentants de l'OEA et des universitaires.

LE DEVOIR

POLITIQUE

LES ANNÉES BOUCHARD

Le temps d'une paix Lucien Bouchard aura assuré une stabilité sociale dans un Québec toujours polarisé et indécis quant à son avenir

Après cinq ans, Lucien Bouchard quittera cette semaine ses fonctions de premier ministre du Québec pour céder sa place à Bernard Landry. Que doit-on retenir des années Bouchard?

Michel Venne
Le Devoir

Si l'on doit quelque chose à Lucien Bouchard, c'est d'avoir été capable, dans les mois qui ont suivi le référendum, de faire tenir ensemble, malgré l'amertume, les morceaux d'un Québec qui avait été brisé en deux. Avec tact et modération, il est parvenu à rapprocher des parties qui s'étaient combattues et à éviter ainsi des déchirements dont le Québec souffrirait encore aujourd'hui.

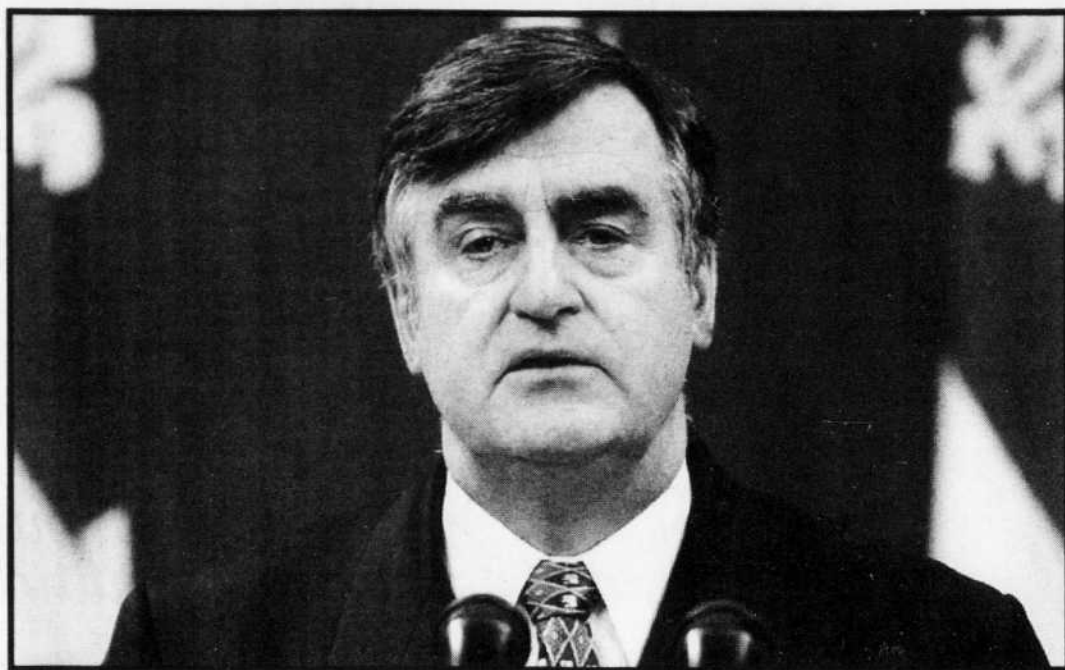
Au début de l'année 1996, sous couvert de célébrer une autre victoire morale, le camp souverainiste ruminaient en silence un deuxième échec en 15 ans, tandis que les vainqueurs se remettaient lentement mais sûrement de la grande frousse du 30 octobre 1995. Le mouvement partitionniste prenait forme. Une odeur de vengeance empestait l'air ambiant, pendant que, au même moment, sonnait l'heure du grand ménage des finances publiques avec son cortège de choix impossibles.

C'est ainsi que le magicien du camp du OUI réussit à faire s'asseoir autour de la même table d'un sommet économique les acteurs sociaux qui venaient de s'affronter durement dans un match dont l'enjeu était rien de moins qu'un pays. Le dialogue ne fut pas spontané. Car sur les braises du combat national s'élevaient maintenant les différends socioéconomiques. Mais éparçons-nous les détails. Il est ressorti de l'exercice, qui s'est étalé de mars à novembre, une trêve en faveur de l'assainissement des finances publiques et la relance de l'économie. Le pari de faire repartir le Québec, qui sombrait alors dans la morosité, était gagné. La thérapie collective avait réussi. Du moins, le nouveau premier ministre était-il parvenu à éviter les crises.

De même, M. Bouchard prit la peine de tendre la main, au nom de la majorité francophone, aux anglophones de Montréal dont certains s'étaient engagés dans un mouvement partitionniste hostile. M. Bouchard s'adressa à 400 personnes réunies au théâtre du Centaur avec une dignité de ton qui tranchait avec les agressions verbales qui fusaient de toutes parts depuis le référendum du 30 octobre. Sans la traiter comme une communauté opprimée, en réaffirmant le fait français au Québec, M. Bouchard a invité la communauté anglophone à réintégrer l'alliance entre francophones et anglophones qui avait construit le Québec de la Révolution tranquille.

Il y avait des plaies à panser. M. Bouchard s'y est d'abord employé avec un certain succès. Il était le père de la nation, à qui il promettait des temps difficiles et dont il partageait la douleur et le sacrifice. Fallait-il fermer un hôpital, il se privait d'un logement convenable et de sa pension de député fédéral pour payer son dû à la corvée collective. Le Saguenay était-il dévasté par des pluies diluviennes ou un grand verglas s'abattait-il sur le sud de la province, il agissait comme un guide et un capitaine, partageant avec ses concitoyens les affres des moments difficiles.

En février 1997, il disait dans une entrevue au *Devoir*



ARCHIVES LE DEVOIR

Lucien Bouchard attendait un signal des citoyens pour tenir un référendum. Il n'est pas venu.

que «le rôle d'un gouvernement est de convaincre les gens d'accepter les changements qui s'imposent». Comme l'écrivait Charles de Gaulle, dont Lucien Bouchard était un admirateur, le premier ministre du Québec avait «la jalousie de décider». Il était de toutes les négociations. Il était de tous les dossiers, y compris vers la fin, celui des A ou des B dans les bulletins des écoliers du Québec.

Alors, à la faveur de la lutte contre le déficit, Lucien Bouchard a lancé le Québec dans une série de réformes qui ont connu, comme c'est normal, des fortunes diverses.

L'obstination à combattre le déficit a conduit à des décisions néfastes, la plus importante étant certes celle d'autoriser des départs assistés massifs qui ont ravagé les effectifs du système de santé, déjà à bout de souffle et dont la réforme est à reprendre. La réforme de l'éducation ne semble pas toujours être comprise par ceux-là mêmes qui doivent la mettre en œuvre. La création d'Emploi Québec a donné lieu à des ratés incroyables.

En revanche, le Québec se dote progressivement d'un réseau de centres de la petite enfance dont les principes (5 \$ par jour) sont copiés dans d'autres provinces canadiennes. Le Québec redécouvre sous un autre jour l'économie sociale et le développement local. Le chantier de la lutte contre la pauvreté et du développement social se met en branle. Le Québec est doté de la seule loi sur l'équité salariale du continent. Le paysage municipal sera complètement redessiné, donnant au Québec une structure locale plus apte à assurer la gestion des services publics et à tirer son épingle du jeu dans les réseaux économiques continentaux.

Le Québec dispose désormais de commissions scolaires linguistiques. Les relations entre les communautés linguistiques sont relativement calmes, en témoignent les États généraux sur la langue française, qui se déroulent dans un climat de sérénité inégalé.

Langue

Le député Lebel a l'appui des jeunes bloquistes

Yves Michaud entre dans le débat en s'en prenant au nationalisme civique de Gilles Duceppe

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La fracture au sein du Bloc québécois se fait de plus en plus apparente alors que l'aile jeunesse du parti s'est portée hier à la défense de Ghislain Lebel, ce député placé sur un siège éjectable parce qu'il appuie des positions jugées contraires aux principes fondamentaux du Bloc.

Et Yves Michaud, rendu célèbre par l'affaire du même nom, a sauté dans l'arène pour récuser le «néo-nationalisme» dépourvu de ses «référénts identitaires» de Gilles Duceppe.

«Il importe pour [Ghislain Lebel] de demeurer à l'intérieur du parti afin de continuer à faire avancer ses idées même si elles ne sont pas partagées par certaines personnes en poste d'autorité», a fait savoir par voie de communiqué le président du Forum jeunesse, Guillaume Ducharme.

M. Ducharme réagissait à une nouvelle publiée dans *Le Devoir* hier selon laquelle le député de Chambly, Ghislain Lebel, affirmait s'être fait montrer la porte du parti par son chef, Gilles Duceppe, parce qu'il appuyait le mémoire sur la langue française préparé par l'aile jeunesse. Ce mémoire, approuvé par les 11 membres de l'exécutif de Forum jeunesse, dont M. Ducharme, a été répudié par le Bloc québécois parce qu'on y fait mention du «problème immigrant» et d'un nationalisme qui s'inscrit «en continuité avec la tradition nationale canadienne-française», contraire, selon le parti, au nationalisme civique dont il se dit maintenant porteur.

«Le Bloc est pour moi un parti de débats et d'idées. Il est inadmissible que des députés soient mis au ban du caucus parce qu'ils approuvent les idées de notre instance», écrit encore M. Ducharme.

Lors d'un entretien téléphonique, M. Ducharme a d'ailleurs indiqué ne pas croire que les idées du mémoire des jeunes allaient à l'encontre des principes fondamentaux du parti. «Nous, on n'a pas l'impression

d'aller à l'encontre de cette position-là, pas avec le mémoire sur la langue qu'on a déposé, c'est certain. On voulait lancer un débat sur cette question-là, qui n'a pas été abordée par le Bloc dans le passé.»

M. Ducharme a ajouté que lui et ses dix collègues de l'exécutif n'entendaient pas démissionner même si Gilles Duceppe a déjà indiqué que leur position n'est pas le reflet de ce que pensent les jeunes bloquistes en général.

Au Bloc québécois, on soutient que tout cet épisode est attribuable au caractère trop chatouilleux de M. Lebel. «M. Lebel, de manière traditionnelle, a toujours une conclusion trop rapide des événements», a commenté la députée Caroline Saint-Hilaire à sa sortie de la Chambre des communes. Le chef Gilles Duceppe n'était pas à Ottawa hier. «M. Lebel s'est présenté sous la bannière du Bloc québécois, il doit en être fier, il doit la vendre, il doit l'accepter. [...] Il faut qu'il adhère, sinon la décision est la sienne.»

Selon Guillaume Ducharme, l'attitude du parti à l'endroit de M. Lebel relève d'une «incompréhension».

Par ailleurs, Yves Michaud a rendu publique une lettre qu'il a fait parvenir au conseil de la Fondation Lionel-Groulx, dans laquelle il s'attaque au chef bloquiste Gilles Duceppe et au nationalisme civique dont il dit faire la promotion. «Un vent de folie souffle sur le PQ et le Bloc, écrit-il. Qu'un ancien maoïste apatride, chantre du déracinement, recyclé dans la politique outaouaise, devienne l'allié objectif du B'nai B'rith pour salir la mémoire de Groulx, l'indécence a atteint des limites inacceptables.»

«La calomnie est d'une telle ampleur, continue M. Michaud, qu'elle risque de fractionner les deux partis souverainistes par des révisionnistes irresponsables qui incitent à expédier à la poubelle tous nos référents identitaires, passé, mémoire, histoire, langue, héritage, au nom d'un néo-nationalisme vague, imprécis et confus à souhait et d'une soi-disant modernité suicidaire.»

LANDRY

SUITE DE LA PAGE 1

inférieurs, soit au primaire et au secondaire. Ainsi, les immigrants seraient obligés de fréquenter les cégeps de langue française.

«Je crois, a expliqué M. Landry, que c'est l'approche positive et l'approche incitative qui doivent dominer au moins pour le cégep, pour les trois prochaines années, pour qu'on ait le temps de profiter du nouveau système des commissions scolaires linguistiques et qu'on ait le temps de donner leur chance aux méthodes incitatives.»

M. Landry a reconnu qu'au sein de son parti et dans la population, il existe une divergence d'opinion sur les méthodes que le gouvernement devrait mettre en avant pour convaincre les nouveaux arrivants à vivre en français. Il a toutefois affirmé que sur les objectifs à atteindre, comme la préservation de la langue française, il y a consensus dans la société québécoise. «Le gouvernement se dirige vers des moyens conviviaux, d'incitation, des moyens positifs pour amener les allophones à aller aux collèges de langue française.»

Par ailleurs, une brèche dans la loi 101 mériterait un traitement plus sévère, croit M. Landry. Les enfants d'immigrants qui peuvent se le permettre ont le droit d'envoyer leur progéniture à une école de langue anglaise privée non subventionnée. Après une seule année passée à une de ces écoles, tous les enfants de la famille ont le droit de continuer leur scolarité en anglais, que ce soit au privé ou au public.

«On peut, avec de l'argent, d'une certaine façon, par un séjour à l'école privée, acheter le droit à l'école anglaise pour tous les enfants de la famille, et pour toujours», a-t-il déploré. Il promet donc de s'attaquer dès que possible à ce problème à l'aide de «tous les moyens techniques, juridiques et démocratiques» nécessaires.

M. Landry a également profité de la tribune pour rendre hommage à celui qu'il remplace à la barre du navire péquiste, Lucien Bouchard. C'est le jeudi 8 mars, à Québec, que ce dernier quittera ses fonctions au gouvernement et que Bernard Landry sera assermenté.

M. Bouchard mérite la reconnaissance de tous les Québécois, estime M. Landry. En plus d'avoir été un «chef de gouvernement extraordinaire» et un homme d'équilibre, son humanisme aurait permis à son parti de «gérer [la province] avec rigueur, efficacité économique et ouverture sociale et culturelle». De plus, son discours de démission «a rendu service» aux militants et à la population en général. «Ça été une sorte d'électrochoc qui force à la réflexion quant au destin du Québec», a-t-il affirmé.

• POLITIQUE •

Invité par l'Association des jeunes conservateurs du Québec

Stockwell Day se déclare favorable à une union entre l'Alliance et le PC

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, reconnaît qu'un rapprochement avec le Parti conservateur offre la possibilité de prendre la relève des libéraux.

Invité par l'Association des jeunes conservateurs du Québec, M. Day s'est montré favorable à une éventuelle union entre les deux partis, d'autant que l'exode de conservateurs vers l'Alliance se poursuit. «Avec les conservateurs, les occasions de former le prochain gouvernement sont meilleures», a-t-il expliqué.

Malgré le faible auditoire — on comptait à peine une vingtaine de jeunes conservateurs —, le geste de Stockwell Day a été interprété comme un pas de plus vers la fusion de la droite canadienne. Et M. Day entend bien demeurer à la tête du parti qui pourrait naître. «Ce sont les membres qui décident qui va être chef. [...] C'est mon espoir d'être chef pour la prochaine élection fédérale», a-t-il expliqué.

Le chef allianciste a posé certaines conditions pour que les discussions de rapprochement continuent. Il a précisé qu'il souhaite que cela ne se fasse pas derrière des portes closes et que tous doivent démontrer leur bonne volonté à dialoguer. Il a également rappelé qu'une union éventuelle doit reposer sur des principes conservateurs et des politiques démocratiques. Le plan qu'il soumet concerne la mise en place d'un taux d'imposition unique, ce qu'il prônait déjà lors du dernier scrutin.

Hier, le *National Post* révélait que le chef conservateur, Joe Clark, avait établi quatre conditions pour mener à bien cette union, dont le maintien de la bannière du PC et que tous les membres des deux partis soient traités également. Ce dernier élément ne pose pas problème, selon Stockwell Day.

L'Alliance canadienne et le Parti progressiste-conservateur n'en sont pas à leur première tentative de faire front commun. Aussi M. Day ne souhaite-t-il pas précipiter les choses. Malgré tout, il a rappelé à quelques reprises qu'il y a plus de liens que de différences entre le PC et l'Alliance.

De son côté, Joe Clark a désapprouvé que son aîné jeunesse invite ainsi M. Day. Selon lui, cette démarche est prématurée. «C'est leur idée, ce n'est pas la mienne», a-t-il expliqué à la sortie de la période des questions, et les jeunes peuvent prendre un certain luxe que le reste [du parti] ne peut pas prendre, mais ce n'est pas plus qu'une réunion.

«J'ai été invité mais je n'étais pas disponible», a-t-il poursuivi. Et je n'ai pas l'intention d'être à la même réunion que M. Day dans le court terme, avec les jeunes ou sans les jeunes.

Selon M. Clark, cette réunion entre les jeunes et le chef allianciste donne la fausse impression que les deux partis sont prêts à un mariage alors que ce n'est pas le cas. M. Clark boude encore l'idée



REUTERS

La visite de Stockwell Day a été interprétée comme un pas de plus vers la fusion de la droite canadienne.

d'une «fusion» entre les deux partis. C'est pourquoi il refuse d'être vu «en présence de M. Day dans un avenir rapproché, avec ou sans les jeunes de Montréal».

M. Clark ne voudrait surtout pas qu'une rencontre entre lui et M. Day soit mal interprétée et qu'elle donne lieu à de grosses manchettes trompeuses dans les journaux. «Si quelques discussions entre quelques députés font la grosse manchette des journaux, imaginez ce qu'on dirait d'une rencontre entre M. Day et moi-même. Je ne pense pas que nous ayons des choses à discuter».

La présidente des jeunes conservateurs, Audrey Castonguay, s'ex-

pliquait mal la subite volte-face de son chef, qui a été prévenu de l'événement et invité à y participer il y a déjà un mois. «Ce qui me désole, c'est qu'on a été transparent dans notre démarche et que M. Clark réagit de cette façon-là. D'autant que c'est lui qui a lancé l'appel aux membres de la base pour entreprendre les discussions. [...] L'événement d'aujourd'hui, c'est rien de plus qu'une discussion; il n'y a pas d'engagement de pris. C'est pour voir si on peut être compatibles ou pas. Il n'y a pas de plan machiavélique derrière ça. On n'est pas manipulés par l'Alliance», a-t-elle soutenu.

Avec la Presse canadienne

Investiture péquiste dans Mercier

Les indécis sont légion

Le taux de participation fait aussi partie des inconnues qui influenceront les résultats

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

À la veille de l'assemblée d'investiture péquiste dans la circonscription de Mercier, on compterait encore le tiers d'indécis parmi les membres.

Le pointage dans les deux principales équipes, soit celles de Claudel Toussaint et Pierre Tadros, démontrerait un fort contingent d'indécis ou de péquistes discrets. Dans le camp Toussaint, on parle d'au moins 20 % d'indécis et ils sont plus de 35 % chez l'adversaire. De part et d'autre, on explique la situation par le ressac toujours ressenti plus de deux mois après que la vague de l'affaire Michaud eut déferlé.

Polémique

L'automne dernier, l'association locale préparait le terrain pour la venue d'Yves Michaud, qui souhaitait ainsi mener bataille pour le français et forcer le Parti québécois à moins de modération. Or M. Michaud, dont l'éventuelle candidature n'enthousiasmait guère les ténors du PQ, a fait des déclarations dans lesquelles certaines personnes ont détecté des relents de nationalisme ethnocentrique. Du

coup, l'Assemblée nationale a unanimement condamné M. Michaud pour ses propos. Il s'en est suivi une polémique et une couverture médiatique importantes qui n'ont été freinées que par la période des Fêtes. La démission de Lucien Bouchard au début de janvier a définitivement changé les plans de M. Michaud, qui a ainsi renoncé à se porter candidat.

Deux péquistes avaient déjà annoncé officiellement leur candidature: Pierre Tadros, qui est toujours de la course, et Bruno Viens, un ancien président de Montréal-Centre. Ce dernier s'est retiré une fois que le rouleau compresseur Bernard Landry s'est mis à rouler dans Mercier. C'est d'ailleurs à ce moment-là que Claudel Toussaint est monté sur scène, se défendant d'être l'ethnique de service compte tenu de l'affaire Michaud. Mais l'image du candidat de l'establishment, envoyé en service commandé pour redorer le blason péquiste, lui a collé à la peau.

Devant tout ce remue-ménage, certains péquistes ont pris leurs distances, ce qui expliquerait le nombre élevé d'indécis. Ce vraisemblable tiebreakage proviendrait également de ce que les pé-

quistes de Mercier ont été sollicités deux fois plutôt qu'une. En effet, cinq personnes ont déposé leur candidature. Outre MM. Toussaint et Tadros, on retrouve également Michel Bédard, Carl Boileau et Gaetan Dostie.

Les camps Toussaint et Tadros disent tous deux être en avance. De prime abord, Pierre Tadros peut s'appuyer sur la vente de 155 cartes plus quelques dizaines de renouvellements. Chez Claudel Toussaint, qui est arrivé après l'échéance établie pour recruter de nouveaux membres, on table sur les appuis que détenait Yves Michaud. Mais cette base est éclatée, même si la plupart des membres de l'exécutif qui soutenaient M. Michaud se retrouvent maintenant derrière M. Toussaint.

Un autre élément pourrait influencer le choix du candidat qui défendra les couleurs du PQ dans Mercier, c'est le taux de participation. En 1994 et en 1998, où Robert Perreault l'a remporté de haute lutte sur ses adversaires, les militants n'ont participé que dans une proportion d'environ 60 %. Cette fois, un peu moins de 800 personnes ont le droit de vote dans la circonscription de Mercier.

Pour l'école orientante,
achetez les biographies de la
collection Célébrités

avec laquelle les étudiants
découvriront tous les métiers
et toutes les professions qui
font un monde.



4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Montréal (Québec) H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991
Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse Internet: <http://www.lidec.qc.ca>
Courriel: lidec@lidec.qc.ca

«J'AIME MON PUBLIC»

« Que ferez-vous à ma place? Du théâtre? De la radio? Joindre l'harmonie? Le café étudiant? Parce que c'est ça aussi le secondaire! »
Catherine, 1^{ère} secondaire

Catherine a choisi l'école publique

ADMISSION GRATUITE

Inscriptions du 12 au 23 mars dans les écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal

Commission scolaire de Montréal

Solde hommes - femmes

Grande sélection de complets italiens

399\$ et plus

DOCE DOCE
DONNA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

UN POUR CENT POUR CENT JOURS

Taux d'intérêt valide pour un temps limité. Certaines conditions s'appliquent.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1% POUR 100 JOURS

Contractez un prêt hypothécaire chez Desjardins et profitez d'un taux d'intérêt record de 1 % pour les 100 premiers jours! Avec votre prêt, vous pouvez aussi obtenir en prime des BONIDOLLARS Desjardins.

Informez-vous auprès de votre conseiller ou tapez www.desjardins.com ou composez le 1 800 CAISSES.



• DOSSIER •

UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UNE ÉTUDIANTE DE SECONDAIRE V

Des droits et des devoirs

Anne-Marie conçoit une partie de son programme mais doit se plier à la discipline de l'école

Lundi matin de février, 7h30, centre social de l'école polyvalente Dominique-Racine. Quelque 1100 élèves se disputent la conversation pendant que les haut-parleurs de la radio étudiante crachent du heavy métal. Anne-Marie ouvre sa case et prend quelques secondes pour extirper du fouillis ses livres de français.

L'école en CRISE

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Chicoutimi — «Je partage l'espace avec mon ex, ce n'est pas toujours facile», confie l'étudiante de secondaire V. Nous sommes au cycle quatre, jour six. Comme à toutes les journées du calendrier, Anne-Marie a cinq périodes de cours.

Durant la matinée, les périodes sont entrecoupées à deux reprises, par une pause de cinq minutes (le temps d'aller échanger les livres dans sa case) et une de sept minutes (le temps d'aller fumer une cigarette dehors, mais pas de mettre son manteau). Au cours de l'après-midi, il n'y a qu'une pause; les classes se terminent à 14h23.

À la dernière année de la formation secondaire, la plupart des élèves ont un horaire différent. Et mis à part les cours communs que sont le français, l'anglais, l'éducation économique, l'éducation physique ou l'enseignement moral, chaque étudiant choisit une partie de son programme.

Anne-Marie, par exemple, a dé-

cidé d'étudier le journalisme, l'art dramatique et les mathématiques «fortes». «Je vais probablement faire ma demande au cégep en arts et lettres ou aller en arts et technologies des médias», souligne-t-elle.

La première cloche sonne, signe qu'il faut maintenant se diriger vers la classe avant de se river le nez sur la porte. Dans le brouhaha, les étudiants pressent le pas. La polyvalente a un slogan: objectif 5/5, c'est-à-dire la présence de tous les étudiants à tous les cours durant la semaine. Une absence non motivée entraîne une retenue d'une heure et demie... le vendredi.

Dans son petit local, Régis accueille ses élèves avec entrain. D'entrée de jeu, le professeur de français annonce qu'ils feront de l'analyse de subordonnées et qu'il y aura un petit test la semaine suivante à ce sujet. Ce renseignement provoque un remous et quelques soupis. Un jeune homme lance un «Ah fuck!» à voix haute, un autre dit: «C'est chien!» Régis ne bronche pas.

Tranquillement, l'enseignant couche sa matière sur le tableau, fait quelques blagues, explique les différents types de subordonnées qui se cachent dans les phrases: sujet réel, attribut, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, apposition, complément du nom, etc. Pour faciliter la tâche de ses élèves, il marque d'un astérisque les subordonnées qui seront à l'examen.

Lorsqu'il s'agit de subordonnées plus complexes, le professeur don-

ne un exemple, mais indique à ses étudiants de ne pas prendre de notes. Ces éléments plus difficiles ne seront pas à l'examen. Certains écoutent avec attention, posent des questions. D'autres semblent ailleurs. Dans le fond de la classe, un jeune homme dort et ne se réveille qu'au son de la cloche.

Ce signal a l'effet d'un ressort sur les chaises et les élèves se ruent dans le corridor. Une marée nous transporte à nouveau vers le centre social. Puis, le ressac nous ramène vers le cours de journalisme.

Au début de la période, l'audio-phonie de l'école gronde, le directeur de l'école à quelque chose à annoncer. Impossible cependant de comprendre quoi que ce soit dans la cacophonie de la classe. Une jeune fille, miroir dans une main et rouge à lèvres de l'autre, en profite pour retoucher son maquillage.

Le cours de journalisme permet aux élèves de participer à l'élaboration d'un journal scolaire, tiré deux fois par année. «Nous envoyons les meilleurs textes pour publication au Progrès-Dimanche [hebdomadaire de Chicoutimi]», explique Lionel, le professeur de journalisme.

Après quelques minutes, les élèves sont invités à quitter la classe pour aller au laboratoire d'informatique afin de peaufiner leurs articles pour le prochain numéro. Libres comme l'air, plusieurs en profitent pour aller naviguer sur le Net, lire leur courrier électronique, placoter un peu de la fin de semaine passée.

Comme Anne-Marie fait partie du comité de lecture, elle doit bosser un peu. Elle et une de ses collègues lisent des textes, décident s'ils sont acceptés pour publication et les remettent aux auteurs pour que ceux-ci corrigent les fautes. Les copies en sont truffées.

Le taux d'abandon au secondaire oscille entre 25 et 35 %. «Il faut cependant analyser cette statistique avec prudence», souligne Manon Théorêt, professeur au département de psychopédagogie et andragogie de l'Université de Montréal. Seuls les élèves qui terminent leur formation secondaire en cinq ans sont comptés parmi les étudiants en service, alors que beaucoup d'autres retournent à l'école après un abandon ou décrochent leur diplôme en six ou sept ans.

À la pause suivante, vient (enfin) le temps de fumer. Anne-Marie se sauve dehors avec ses amis. Sous la morsure du froid et des minutes qui passent, ils grillent vite leur cigarette et reprennent le chemin des classes.

Pour Anne-Marie, la dernière heure de l'avant-midi est consacrée à l'art dramatique. Le jeu lui plaît,

puisqu'elle travaille à temps partiel comme clown. La jeune femme suit également des cours pour devenir sauveteur à la piscine.

Le travail à temps partiel fait partie du quotidien de bien des élèves de secondaire V. Des études démontrent d'ailleurs que, si un jeune y consacre dix heures ou moins par semaine, l'emploi ne nuira pas à ses résultats. «Mais il est clair qu'à 15 heures par semaine, on s'enlève du temps pour travailler les matières scolaires», indique Manon Théorêt.

Pas de bol, le professeur de théâtre est absent. Un remplaçant scinde la classe en deux et envoie chaque troupe pratiquer la pièce de théâtre qu'ils doivent présenter en public au mois d'avril. Le groupe d'Anne-Marie prépare un extrait de la pièce *Voyage autour de ma marmite*, d'Eugène Labiche. Supervisée par Sophie, la répétition ira rondement. «C'est la première fois que quelqu'un est vraiment avec nous toute une période», lui avouent les étudiants.

Soupe au bœuf et alphabet, hachis, burger au poulet, pizza, gâteau Boston. Le menu de la cafétéria de l'école est tout aussi abordable que riche en lipides. Anne-Marie et ses amis Cynthia, Mireille, Philippe et Karine prennent place dans la file,

cabaret à la main. Comme chaque midi, ils mangent ensemble et parlent de tout et de rien. La conversation va de la pêche blanche au ski alpin, en passant par la cigarette ainsi que par les suçons et le café qu'ils doivent vendre pour financer une partie de leur voyage scolaire. Cette année, les élèves de géographie et d'histoire vont à Paris, les élèves du cours d'anglais enrichi (dont Anne-Marie fait partie) vont à New York ou à Virginia Beach, aux États-Unis.

Avec la fin du repas arrive le temps de braver à nouveau le froid pour en griller une autre. Au retour, tout le monde s'assoit au centre social et la conversation s'active de plus belle. On parle des tribulations du dernier vendredi et, bien sûr, des plans pour le prochain vendredi.

«Le secondaire V est vraiment relax si tu n'as pas ton bloc de cours en sciences», admet Anne-Marie. Elle précise qu'elle a rarement des devoirs, si ce n'est en math.

Reffet de sa région, la population de l'école Dominique-Racine est très homogène. Les membres des minorités ethniques se comptent sur les doigts d'une main. Ici, la quasi-totalité des étudiants ont le français comme langue maternelle.

«Il y a du monde de Montréal et même de Québec qui pensent qu'il n'y a que des champs au Saguenay», s'indigne Karine. Ce n'est pas vrai, il y a de grosses industries qui sont installées ici et il y a plein de choses à faire.

Comme toute bonne chose a une fin, l'heure du midi file et Anne-Marie doit attraper son cours de math. Au menu cet après-midi: l'addition de vecteurs.

Sylvain, l'enseignant, blanchit le tableau de craie pour expliquer les méthodes du parallélogramme et du triangle. Puis, il donne deux «feuilles de travail» à faire en classe et, si le temps manque, à la maison. À l'avant, un jeune homme préfère jouer au Gameboy plutôt que d'ouvrir ses livres. Sylvain lui fait quelques remarques, rien n'y fait.

La valise des corridors entraîne ensuite Anne-Marie à son cours d'éducation économique. Cet après-midi, une conférencière donne un atelier pour prévenir les jeunes contre l'endettement. D'entrée de jeu, Sylvie demande aux élèves quel est le prix de divers objets de consommation: savon à lessive, beurre, lait... Les étudiants hésitent, plusieurs cafouillent.

«Toutes ces choses vont entrer dans votre budget d'ici un, deux ou trois ans», glisse-t-elle. Sylvie ajoute sur un ton très sérieux: «Vous êtes des consommateurs et vous serez ciblés par les publicitaires!»

De fait, lorsqu'elle demande qui a un téléviseur ou un cellulaire, les mains se lèvent. «Il faudra savoir faire la différence entre vos besoins et vos désirs quand vous élaborerez votre budget. Il y a beaucoup de compétition dans le milieu du crédit, ce qui le rend de plus en plus facile à obtenir. Et plus c'est facile, plus ça coûte cher.»

Cinq minutes avant la fin de la période, la classe se remue. Les jeunes se lèvent et s'entassent à la porte. Ils attendent la cloche qui les libérera pour le reste de la journée. Que fait normalement Anne-Marie après l'école? «Des fois je fais mes devoirs, si j'ai quelque chose à faire pendant la soirée... Sinon, je relaxe.»

Une absence
non motivée
vaut à l'étudiant
une retenue
de 90 minutes
le vendredi



JEANNOT LEVESQUE, COLLABORATION SPÉCIALE
Anne-Marie, étudiante en secondaire V à la polyvalente Dominique-Racine, a inscrit le journalisme et l'art dramatique à son programme d'études.

Nos diplômés

Nos diplômés de la maîtrise et du doctorat changent le monde. C'est par leurs recherches et leurs découvertes qu'ils marquent l'histoire.

UNIVERSITÉ LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

www.ulaval.ca

PRINCIPAUX
DOMAINES D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHE

Administration
Agriculture
Aménagement
Anthropologie
Archéologie
Architecture
Arts
Communication
Consommation
Droit
Économie
Éducation
Études anciennes
Foresterie
Génie
Géographie
Géomatique
Histoire
Informatique
Kinésiologie
Langues et littératures
Musique
Nutrition
Océanographie
Pharmacie
Philosophie
Psychologie
Relations industrielles
Relations internationales
Santé communautaire
Science politique
Sciences animales
Sciences de l'orientation
Sciences dentaires
Sciences des religions
Sciences infirmières
Sciences médicales
Sciences pures et appliquées
Service social
Sociologie
Terminologie et traduction
Théologie

Bureau d'information
et de promotion

2435 Pavillon Bonenfant
Université Laval
Québec (Québec) Canada
G1K 7P4
Tel (418) 656-2764
Sans frais
1 877 7ulaval poste 2764
Courriel: info@vrd.ulaval.ca

TELUQ

Télé-université



L'Université à distance

La TELUQ est membre
du plus grand
réseau universitaire
au Canada

UQAM
Université du Québec à Montréal

UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières

UQAC
Université du Québec à Chicoutimi

UQAR
Université du Québec à Rimouski

UQAH
Université du Québec à Hull

UQAT
Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

INRS
Institut national de
la recherche scientifique

ENAP
École nationale
d'administration publique

ETS
École de technologie supérieure

TELUQ
Télé-université

L'intelligence est partout

Université du Québec
www.ulaval.ca

• DOSSIER •



Pierre Bergevi, directeur général de la CSDM.

CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

L'école des parents

Pas facile le métier de parent. Encore moins celui de parent impliqué dans l'éducation de ses enfants. Aller chercher le bulletin de son enfant à l'école, c'est une chose. Mais s'im-

pliquer au conseil d'établissement en est une autre pour laquelle les parents les mieux intentionnés souvent mal préparés. Retour sur les bancs d'école.

L'école en CRISE

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Les parents sont parfois si peu outillés pour siéger aux conseils d'établissement que des commissions scolaires s'affairent à mettre sur pied «l'école des parents», des programmes de formation spécialement conçus pour eux et visant à leur permettre de mieux comprendre les rouages de cette structure complexe.

«Du jour au lendemain, on nous demande de comprendre le moindre détail de la Loi sur l'instruction publique, de prendre des décisions relatives au budget de l'école, de réfléchir à un plan de réussite et, en même temps, de composer avec les profs et la direction de l'école», explique cette mère de deux enfants d'une école primaire, qui a décidé de mettre le pied dans l'un de ces fameux conseils d'établissement pour mieux comprendre «tout ce qui se disait autour de la réforme». «C'est beaucoup, et parfois, j'arrive mal à me démêler», ajoute-t-elle, refusant de s'identifier.

Complexe, en effet. Si la formation des parents se fait actuellement par bribes, parfois offerte par l'école elle-même, parfois par

la commission scolaire, voire par le ministère de l'Éducation ou la Fédération des comités de parents du Québec, tous s'entendent pour dire que cette même formation devrait être revampée pour mieux répondre aux besoins des parents.

«C'est une chose de comprendre théoriquement la loi et c'en est une autre de vivre concrètement son application», affirme Pierre Bergevi, directeur général adjoint de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), l'une des grandes commissions scolaires qui s'activent actuellement à réviser leurs programmes de formation, actuellement en chantier.

Dans le cas de la CSDM, il pourrait s'agir en effet d'une formation donnée aux parents membres des conseils d'établissement, sous la forme d'un cours donné à l'éducation aux adultes, précise M. Bergevi.

«La tâche est lourde», confirme le président de la Fédération des comités de parents du Québec, Gary Stronach, dont l'association est à refaire complètement son propre programme de formation. «Les parents nous disent que les dossiers discutés vont au delà de leur champ de compétences. Ils ne sont ni pédagogues ni comptables, ils sont parents.»

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) travaille donc actuellement à titre de conseillère auprès de certaines commissions scolaires d'envergure, les incitant à mettre leurs avancées en matière de formation des parents à la disposition de leurs conseillers qui pourraient en bénéficier à la grandeur du Québec.

«Nous tentons de créer un consortium de commissions scolaires qui accepteraient de créer un module de formation à l'intention des parents», explique Berthier Dolbec, conseiller en développement pédagogique à la FCSQ.

Des commissions scolaires telles que la CSDM, Marguerite-Bourgeoys, Marie-Victorin et Seigneurie-des-Mille-Îles ont en effet effectué des percées importantes en matière de formation des parents pour lesquelles elles sont reconnues, poursuit M. Dolbec. «L'idée est de concevoir des modules de formation destinés aux parents, et peut-être pas seulement aux parents des conseils d'établissement, poursuit le conseiller. En matière d'aide aux devoirs, d'accompagnement aux études primaires, cela pourrait profiter à bien des gens.»

Cette formation, dont une partie serait destinée aux membres des conseils d'établissement, viserait à mieux définir les rôles et responsabilités de chacun des membres. «La majorité des irritants que l'on vit aux conseils d'établissement sont liés au fait que les parents ne comprennent pas toujours les limites de leurs pouvoirs et responsabilités», concède Gary Stronach. «Pire que ça, certains parents ne comprennent même pas à quoi sert le conseil d'établissement. Malgré toute leur bonne volonté, ils n'ont pas ce qu'il faut pour bien servir au conseil.»

Le programme de formation, conçu par les commissions scolaires participantes, pourrait être «acheté» par les autres et offert de manière systématique à tous les parents appelés à siéger aux conseils d'établissement.

CRISE

Certains estiment que trop de pouvoirs sont dévolus aux conseils d'établissement

SUITE DE LA PAGE 1

Composant la moitié du conseil d'établissement, le personnel de l'école tente encore de se protéger contre l'incursion de parents venus siéger au CE pour améliorer le sort de leur propre enfant. «Les parents qui arrivent pour faire des règlements de comptes constituent une extrême, ils ne représentent pas la majorité», concède Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). Mais il n'en faut pas des milliers pour susciter parfois une grogne importante.

De leur côté, certains parents peu habiles avec les concepts souvent complexes de la Loi sur l'instruction publique ont l'impression d'être noyés par le personnel de l'école sous une montagne de concepts incompréhensibles. «Parfois, les parents ont l'impression qu'on abuse d'un certain jargon devant eux de manière à leur camoufler les enjeux véritables.»

La structure est complexe. Si c'est un parent qui préside nécessairement le CE, la direction d'école doit y siéger, sans toutefois avoir droit de vote. On n'y discute pas de pluie et de beau temps: le temps alloué à chaque matière fait partie des thèmes sur lesquels on cogite — pour une première fois cette année, en vertu du nouveau régime pédagogique —, on y convient aussi de la composition du budget de l'école, de la nature du projet éducatif, des modalités d'application du régime pédagogique, des activités hors classe, des règles de conduite, du contenu des plans de réussite, etc.

Dans certains cas, la direction propose, et le CE adopte, ce qui signifie qu'il accepte en bloc sans pouvoir de modification. Parfois, il prend part à la définition de la proposition, et il approuve, ce qui indique qu'il peut modifier le contenu de ce qui est proposé. D'autres fois encore, il ne fait que décider... «C'est très compliqué», affirme Johanne Fortier. Et cette difficulté ne facilite pas les relations.

«Un des grands enjeux liés aux conseils d'établissement est justement la nature des pouvoirs dévolus à chacun», explique le chercheur Marc-André Deniger, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, directeur du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). Dispose-t-il de trop ou de pas assez de pouvoirs?

Le CRIRES mène d'ailleurs une vaste enquête sur laquelle plusieurs prunelles sont actuellement tournées. Dirigée exclusivement vers la nature des conseils d'établissement, l'enquête nationale — à laquelle s'intéressent les parents, les syndicats d'enseignants et le ministère de l'Éducation — vise notamment à interroger les membres des conseils d'établissement sur leurs motivations et leur compréhension du rôle des CE.

«Le premier objectif est de mieux connaître les gens, parce qu'on ne sait pas vraiment qui sont ceux qui



Marc-André Deniger, du Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire.

choisissent de participer à un CE, ajoute M. Deniger. Nous voulons vérifier leur connaissance du mandat, la distribution des rôles de chacun, et aussi savoir si la participation des parents à un CE change la vision qu'ils ont de l'éducation.»

Un vaste sondage servira de banque de données pour répondre à l'ensemble de ces questions. Quatre mille questionnaires — deux mille aux parents, deux mille aux professionnels de l'éducation — seront distribués sous peu à travers les conseils d'établissement.

«On nous dit que le mandat de chacun n'est pas bien compris», explique Marc-André Deniger. Nous allons leur présenter divers scénarios pour vérifier leur connaissance ou leur méconnaissance des rôles de chacun: des enseignants qui discutent relations de travail autour d'une table ou des parents qui utilisent le conseil d'établissement pour améliorer le sort de leur propre enfant ne devraient pas faire partie des situations courantes.

Si cette enquête suscite de grandes attentes de la part du milieu entier, ministère de l'Éducation compris, c'est qu'on sait peu de choses sur les conseils d'établissement actuellement, malgré l'importance qu'on leur accorde dans la théorie. Alors que certaines écoles ont respecté un rythme régulier de rencontres et prodigué la formation nécessaire aux membres des CE, d'autres n'atteignent pas encore le quorum indispensable à la tenue d'une seule réunion.

«Nous sommes actuellement en grand questionnement autour des pouvoirs dévolus aux conseils d'établissement», ajoute Johanne Fortier, présidente de la FSE. Nous trouvons qu'il y en a trop, beaucoup trop. Est-il normal que l'arbitrage des commissions est désormais de la responsabilité du CE? Est-ce normal?

Les enseignants craignent aussi que les pouvoirs du CE, quant au temps d'enseignement dévolu à chaque matière — la composition de la grille-matière —, ne créent des inégalités dans le paysage scolaire



Johanne Fortier

québécois, certaines écoles offrant un peu plus de cela, les autres un peu plus de ceci.

Mais les parents aussi frontent les sourcils devant la responsabilité qu'on leur renvoie de décider du budget de l'école. «Les parents ne sont ni pédagogues ni comptables», explique Gary Stronach. Ils sont parents, et c'est leur cœur de parents qui parle lorsqu'il est question de décider d'aspects liés au quotidien de l'école. Mais prendre la place des administrateurs de l'école? Je ne suis pas sûr que ce soit leur rôle.

Le débat autour de cette multitude d'interrogations pourrait être ouvert alors que le ministère de l'Éducation doit décider sous peu comment il donnera le droit de vote aux membres étudiants des conseils d'établissement du second cycle du secondaire. Lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, on a en effet résolu que ces jeunes pourraient avoir droit de vote, mais la question n'est pas encore réglée, l'ajout d'un vote à un membre impliquant automatiquement le retrait d'un vote à un autre, mais qui?

«Au moment de régler ce dossier, on va devoir forcément rediscuter des pouvoirs et responsabilités de chacun, parce que la définition actuelle n'est peut-être pas idéale...», croit Gary Stronach.

INRS
Institut national de la recherche scientifique

Un vaste laboratoire de recherche.

L'INRS est membre du plus grand réseau universitaire au Canada

- UQAM**
Université du Québec à Montréal
- UQTR**
Université du Québec à Trois-Rivières
- UQAC**
Université du Québec à Chicoutimi
- UQAR**
Université du Québec à Rimouski
- UQAH**
Université du Québec à Hull
- UQAT**
Université du Québec à Abitibi-Témiscamingue
- INRS**
Institut national de la recherche scientifique
- ENAP**
École nationale d'administration publique
- ETS**
École de technologie supérieure
- TELUQ**
Télé-université

Intelligence est partout
Université du Québec
www.inrs.ca



Nancy BEAULIEU
Josée BISSONNETTE
Nathalie GOYER
France LETOURNEAU
Sous la direction de
Louise CHARLEBOIS

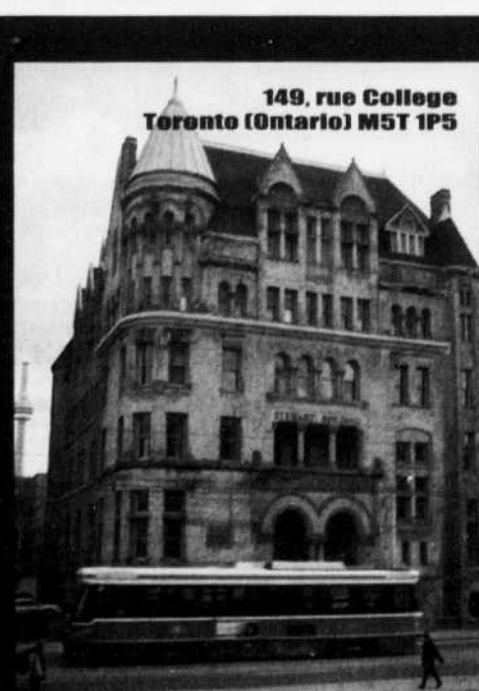
Les CLÉS du savoir
Manuel D

Français 1^{er} cycle.

192 pages - 19,50 \$

Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies



149, rue Collège
Toronto (Ontario) M5T 1P5

Notre accès à l'emploi



Collège des Grands Lacs

1 800 590-LACS www.grandslacs.on.ca

«J'AIME MON PUBLIC»

« À mon école, je me sens vraiment citoyen du monde : ma voisine de gauche est Sénégalaise, monde : ma voisine de droite vient de Vancouver et, au labo, je fais équipe avec un gars de Mexico. Moi, je suis du Plateau! » Gabriel, 3^e secondaire

Gabriel a choisi l'école publique

Inscriptions du 12 au 23 mars dans les écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal

Commission scolaire de Montréal

GRATUITE

É D I T O R I A L

Bernard Landry
et son parti

Le Parti québécois a souvent été un poids lourd à porter pour ses chefs. Inévitablement, il le sera aussi pour Bernard Landry qui aura besoin de tout son doigté pour remobiliser un parti déserté par une large partie de ses militants et continuellement déchiré par d'incessantes divergences entre les deux grands courants qui le traversent.

Dès le moment où il a annoncé sa candidature à la direction du PQ, Bernard Landry a brandi l'étendard de la souveraineté et est monté au front contre Ottawa. Compte tenu de ses convictions profondes, personne ne s'en est étonné, sans pourtant comprendre qu'il pouvait s'agir d'un comportement stratégique. Sachant trop bien dans quel état se trouve son parti, M. Landry a voulu donner à ceux qui critiquaient Lucien Bouchard pour avoir valorisé l'exercice du pouvoir aux dépens de la défense de la cause souverainiste, le signal que ce parti redevenait militant.

Nul doute que le nouveau chef péquiste tiendra parole, mais pour que les choses changent durablement, il faudrait aussi que le parti se transforme et que disparaisse la méfiance qui a toujours marqué les relations avec ses chefs. Aucun d'entre eux n'y a échappé et, pour chacun, l'exercice fut pénible. La confiance ne régnait toutefois que si les divers courants acceptaient de déposer les armes et recherchent sereinement un consensus quant à la forme qui sera donnée au projet de souveraineté.

Pour le nouveau chef, l'exigence frise la quadrature du cercle. Engager une réflexion poussée sur ce qui pourrait être un projet de souveraineté est d'une certaine façon ouvrir une boîte de Pandore. Le prochain référendum n'aura vraisemblablement pas lieu avant quelques années. S'il veut mener une campagne quasi permanente sur la



Bernard Landry
Descôteaux

souveraineté, comme il l'a promis, M. Landry, et son parti, doivent concevoir une proposition élaborée. Les Québécois n'accepteront pas de se prêter au jeu référendaire si l'on se contente de justifier la souveraineté en disant que la mondialisation la rend plus urgente que jamais. Il faut pouvoir dire à quoi elle servira et dans quel cadre évoluera la société québécoise une fois réalisée l'indépendance.

La définition d'une telle proposition est incontournable. M. Landry doit s'y engager, engager ses militants, et cela, même si l'exercice est risqué. Il pourrait remporter son pari si le tout est mené avec doigté et si les militants acceptent de ne pas exacerber les divergences chaque fois qu'elles surgissent.

Cette réflexion devra se faire à partir d'orientations données par le nouveau chef, qui a ici l'occasion de réaliser la synthèse entre les deux principaux courants du parti, l'un incarné par Lucien Bouchard et l'autre par Jacques Parizeau. D'emblée, Bernard Landry se situe à mi-chemin entre ses deux prédécesseurs qui doivent lui laisser tout l'espace nécessaire pour mener à bien l'exercice. M. Bouchard est disposé à le faire, souhaitons que M. Parizeau en fasse tout autant.

La proposition qui est à définir devrait comporter au moins deux volets. Le premier a trait à la souveraineté et au partenariat. On comprend les propos tenus jusqu'ici par M. Landry, à savoir que le prochain référendum ne portera que sur la souveraineté et qu'une fois celle-ci acquise, l'on proposera au reste du Canada une «union confédérale aux allures post-Maastricht». Cela correspond au programme du parti, qui ne nous en dit pas plus long. Il faudrait donc être beaucoup plus précis.

Deuxièmement, il faudrait définir ce que sera la vie en société dans un Québec indépendant. Certes, on peut imaginer qu'il y aura continuité de l'État québécois tel qu'il existe, avec ses lois et ses institutions, mais, on le sait, cet État est incomplet. Il faut en dire davantage, préciser qui assurera la justice sociale, à travers quelles lois et institutions.

Bernard Landry évoque souvent la nécessité de faire œuvre pédagogique en parlant du travail de conviction qu'il veut réaliser auprès des Québécois. Ce travail devrait s'exercer en premier lieu au sein même du Parti québécois, qui ne doit pas craindre de s'engager dans un exercice de renouvellement de sa pensée politique. Manifestement, le nouveau chef souhaite des changements. Les positions qu'il a prises dans l'affaire Michaud, ou encore dans le dossier linguistique, en témoignent. M. Landry a milité trop longtemps dans ce parti pour vouloir bousculer ses militants, mais il ne devrait pas hésiter à les entraîner sur de nouvelles voies. On verra aujourd'hui, alors qu'il rencontre pour la première fois son Conseil national, comment il entend marier ses talents de pédagogue et l'autorité que lui confère son titre de chef du parti.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

C'est faux, M. Landry!

Je regardais, il y a quelques jours, l'émission *Maison neuve à l'écoute* à RDI, quand j'ai failli tomber en bas de ma chaise. L'invité n'était nul autre que Bernard Landry, le nouveau premier ministre du Québec, et il venait d'affirmer devant des milliers de téléspectateurs que «le salaire minimum au Québec est le plus élevé en Amérique».

Il s'avère que je travaille comme conseiller dans un organisme qui s'appelle Au bas de l'échelle et dont la mission est la défense des droits des travailleuses et des travailleurs non syndiqués. De par mon travail, je suis familière avec le dossier du salaire minimum et je trouve important de rétablir la vérité sur le sujet.

Le 1^{er} février 2001, le salaire minimum au Québec passait de 6,90 \$ à 7 \$ l'heure. Malgré cette augmentation, le Québec garde son 3^e rang au Canada, après la Colombie-Britannique (7,60 \$) et le Yukon (7,20 \$). Puisque M. Landry parle de l'Amérique, regardons un peu les États-Unis. Chez notre voisin du Sud, 27 États américains ont un salaire minimum qui, converti en argent canadien, est nettement supérieur à nos 7 \$ l'heure. Par exemple, le Rhode Island est à 9,29 \$ l'heure, le Connecticut à 9,66 \$, l'Orégon à 9,82 \$ et le Massachusetts à 10,19 \$.

À la lumière de ces données factuelles, comment peut-on affirmer que le salaire minimum du Québec est le plus élevé en Amérique? Ou M. Landry cherche à justifier, par tous les moyens possibles, cette hausse ridicule de 10 c l'heure, ou il aurait intérêt à refaire ses devoirs.

En attendant, les personnes payées au salaire minimum continuent d'être pauvres pendant que les politiciens se font du capital politique sur leur dos en parlant de saine gestion et de création de richesse collective. Pour le partage, on repassera plus tard.

Nicole Trachy
Au bas de l'échelle
Montréal, 28 février 2001

Erreur sur la personne

J'ai constaté, le 21 février dernier, que *Le Devoir* avait permis la publication de la réplique de Michel Gaudette concernant la lettre intitulée «La religion et la morale à l'école réduites au statut de micromatières». Je crois que le débat est déjà entamé depuis assez longtemps pour que les deux grands discours en faveur du maintien de la religion à l'école soient clairement définis. Les signataires du texte mentionné sont d'abord en faveur d'une école déconfectionnée et plurielle, contrairement à ce que laisse entendre M. Gaudette. Ce qu'ils proposent n'est pas un retour à la tradition, mais plutôt un pas vers l'avant: un cours d'éthique et de culture religieuse obligatoire pour tous. Les flèches lancées par l'historien ratent leur cible en étant pointées davantage vers différents groupements religieux rétrogrades qui préfèrent le statut quo et le maintien d'un enseignement catholique confessionnel.

L'historien semble confondre la religion avec l'institution qui la rend doctrine. Pourtant, la distinction a souvent été faite. Un enseignement non confessionnel de la religion désire expliquer la foi, la comprendre ainsi que montrer son importance et son impact à travers différentes cultures. M. Gaudette déclare, avec justesse, que les grandes religions, prétendant chacune détenir la seule et unique vérité, bloquent toute tentative d'un dialogue constructif entre elles. Un enseignement religieux culturel permettrait toutefois une meilleure connaissance de l'autre.

Si M. Gaudette prend la peine de se déclarer croyant à la fin de sa lettre, c'est donc qu'il donne une certaine importance à la foi religieuse. Les signataires de la lettre proposent deux idées qui vont en ce sens. D'abord, le maintien d'un cours portant sur l'éthique et le religieux et, conséquemment, un temps d'enseignement suffisant afin de rendre ce cours significatif auprès des élèves.

Stéphane Farley
Étudiant en enseignement moral et religieux
Montréal, 23 février 2001

Hommage à Charles Trenet

Né sur *La route enchantée*, Nationale 7, où *Le soleil a rendez-vous avec la lune*, dans sa *Douce France*, *Au fil du temps perdu*, il dit *Je chante*, un *Rien me fait chanter*, *Mes jeunes années...* très *Fleur bleue*.

Il veut *Revoir Paris*, *Giovanni*, *Le Quartier Latin*, *Les Oiseaux de Paris*, ses *Jardins du mois de mai*, sur un *fil*, de la *fenêtre d'en haut*, juste à ce *Coin de rue*, au *grand café*, pendant que *Papa pique* et *maman coud*. Tiens, *S'il pleut dans ma chambre*, *Y a de la joie* dans *Ce jardin extraordinaire*.

Son cœur fait *Boum* à *Ménilmontant*, *Quelle Java du Diable*. Il pense: *J'aime le music-hall* et se demande en même temps: *Où sont-ils donc? Autour du monde!* Il fait un *Voyage au Canada*, dans les *rues de Québec*, dans les *pharmacies*, *Un bouquet de joie* avec les *Feux de la Saint-Jean*.

J'en vie ta vie, *O Vagabond* quand *Chante le vent*, *Sur la terre qui est une grosse boule*.

Il faut garder la poésie, quelle *Belle complainte*, mais *Demain c'est la fin du monde* sur *La Tarentelle de Caruso*, pour la *Dame de Béziers*. Alors, *Que reste-t-il de nos amours*, *Vous qui passez sans me voir*. En quittant la ville?

Le vieux piano de la plage, *L'âme des poètes*, *La mer?*

Il reviendra, ce grand amour. À mi-chemin! *C'est la romance de Paris*, *La Polka du roi*.

En passant, Charles, *Vous oubliez votre cheval*, ou celui du *Roi Dagobert*, une de vos *Relations mondaines*.

Puis c'est la *Biguine à bango* pour le *Dernier troubadour*. *Cloches*, *Sonnez du soir au lendemain*, par cette *Nuit d'hiver*. *Charles L'héritage infernal*. Je sais que *Diner avec un ami*, c'est voir ce qu'il y a dans une noix.

Vrai! Vrai! Vrai!
Merci Paris... Merci Trenet.

Claude Landré
Artiste de variétés
La Tuque, février 2001

REVUE DE PRESSE

Le Sommet, versants gauche et droite

Antoine Robitaille

Si l'approche du Sommet des Amériques, au Québec, a surtout déclenché des réflexes répressifs et une querelle fédérale-provinciale, dans le ROC, c'est un réel débat sur la mondialisation que semble provoquer l'événement du mois d'avril.

Jusqu'aux journalistes du *Globe and Mail* qui s'affrontent maintenant ouvertement. Hier, Rick Salutin — l'un des rares chroniqueurs de gauche dans la presse canadienne-anglaise — s'en prenait assez durement à Jeffrey Simpson, son voisin de colonne, ainsi qu'aux éditorialistes de son propre journal. A ces derniers, il reprochait notamment l'utilisation d'une catégorie fourre-tout, «*floue et repoussante*» — les «*antis*» — pour désigner les opposants à la mondialisation.

Le *Globe*, en éditorial, avait récemment dit craindre que les «*antis*» fussent en passe de remporter la bataille pour l'opinion publique. Salutin qualifie cette opinion de paranoïaque puisque, à ses yeux, les positions sur la mondialisation sont déjà totalement «*homogénéisées*» dans le sens inverse.

Même ces éditorialistes inquiets, note Salutin, laissent entendre que «*toutes les élites, qu'elles soient gouvernementales, entrepreneuriales, journalistiques ou universitaires, appuient la libéralisation totale des échanges*». À les entendre, les pays pauvres aussi la souhaitent ardemment. Salutin cite alors Jeffrey Simpson, affirmant que «*peu de Canadiens veulent vraiment retourner en arrière*», c'est-à-dire avant les

grands traités de libre-échange. «*À leurs yeux, qui compose le camp des "antis", alors?*», s'interroge Salutin. Les mots «*populace*» et «*anarchistes*» reprennent du service, constate-t-il.

Dans un tel contexte de pensée unique, le chroniqueur croit, du reste, qu'il est risible de s'en prendre au Nouveau Parti démocratique (NPD), comme l'ont fait Jeffrey Simpson, du *Globe*, ou Jim Travers, du *Toronto Star*, lequel écrivait cette semaine: «*Si les manifestations de Québec dérapent dans la violence, la réputation du NPD en souffrira*». Salutin conclut: «*Comme s'il avait grand-chose à perdre!*», signifiant que cette formation est déjà très faible justement parce que ses positions, de gauche, recueillent très peu d'appuis.

Rappelons que le plus célèbre des députés du NPD, Syvend Robinson, a déclenché tout un tollé, cette semaine, en se disant favorable à la «*désobéissance civile*», dans le cas où les gouvernements tenteraient d'empêcher les «*manifestations pacifiques*» lors du Sommet des Amériques. Le *Globe*, hier, dans un éditorial intitulé «*Forteresse Québec*», qualifiait d'«*insensée*» la position du député. «*Les mesures de sécurité ne visent nullement à empêcher les manifestations pacifiques. Les gouvernements se montrent ainsi responsables et prennent des précautions légitimes pour prévenir d'éventuelles violences.*»

Le *Globe* craint que les manifestants, qui viendront à Québec par «*dizaines de milliers*», ne se comportent comme ceux qui, à Seattle, Prague et Washington, ont tout saccagé sur leur passage. «*Le Canada a clairement dit qu'il accueillerait à Québec les manifestants pacifiques, mais il doit prévenir le pire.*» Du député Robinson, qui organise, le mois prochain, à Ottawa,

une manifestation contre la mondialisation, le *Globe* exige ceci: «*Si le caractère pacifique des manifestations lui tient vraiment à cœur, qu'il dénonce publiquement toute incitation à la violence en prévision du Sommet. Si les gens comme lui ne prennent pas une certaine modération et que les choses tournent mal, ils n'auront qu'à s'en prendre à eux.*»

Charles Gordon, dans le *Ottawa Citizen* jeudi, dénonçait avec force ironie un règlement municipal adopté en prévision du Sommet des Amériques dans la région de Québec. Le but du règlement: interdire à toute personne de se dissimuler le visage à l'aide d'un foulard. Cette mesure, aux yeux du chroniqueur, est «*stupide et tyrannique*». Mais l'un des arguments du NPD, qui l'a dénoncée cette semaine au Parlement fédéral, fait aussi sourire le chroniqueur: «*La chef du NPD a ajouté que ce règlement était discriminatoire à double titre, parce que "les traditions culturelles ou religieuses forcent certains citoyens à porter un tel foulard"*». Le chroniqueur rétorque: «*C'est vrai! [...] Et on oublie ici les cambrieurs et les cow-boys.*»

Reste que, pour Gordon, la mesure apparaît vraiment excessive. «*Et les chapeaux?* ironise-t-il, ne peuvent-ils pas empêcher l'identification des manifestants par photographies aériennes? Sans compter que des manifestants peu scrupuleux pourraient utiliser leur chapeau pour se cacher le visage. Les «*cols roulés*» peuvent aussi être suspects. En fait, les autorités ont-elles pensé à la possibilité, pour les gens, d'enlever leurs chaussettes pour s'en faire des foulards? Que dire des mangeurs de spaghetti: pourront-ils porter leur bavette en toute impunité?»

Dans le même esprit, Rick Salutin a ces mots à propos des clôtures que l'on est à installer à Québec pour maintenir les manifestants dans un périmètre de sécurité: «*Mais Québec est déjà entourée de murs!*»

Les clôtures et les murs: il faut noter que les enthousiastes de la mondialisation, par ailleurs, aiment bien s'en débarrasser. Pour eux, éliminer les barrières, notamment tarifaires, ou encore les frontières, n'a que des impacts concrets «*positifs*».

Marcus Gee, dans le *Globe and Mail*, affirmait par exemple, jeudi, que «*le libre-échange permet de créer un monde plus propre*». Selon lui, il est paradoxal que les environnementalistes soient parmi les «*opposants les plus farouches à la libéralisation des échanges*». Car les dernières décennies indiquent que les pays «*ouverts au commerce et aux investissements finissent tous par prospérer*». Or, plus un pays s'enrichit, «*plus ses citoyens se montrent sensibles aux questions environnementales*. Et, contrairement aux autres pays, restés pauvres, ils ont alors les moyens de s'en sortir».

Bref, le véritable «*ennemi de l'environnement global*, c'est la pauvreté».

Or, la fermeture d'un marché sur lui-même engendre de la pauvreté, «*comme le montre l'expérience de l'Union soviétique*». Au contraire, le Canada est un modèle en la matière puisque, comme peu d'autres pays dans le monde, son «*sort repose sur les échanges*». Ses lois environnementales sont parmi les plus sévères et la qualité de l'air et de l'eau s'est améliorée au cours des dernières décennies. Et le Mexique? «*Il a commencé à améliorer ses lois environnementales lorsqu'il a voulu ouvrir ses frontières et s'est mis à rechercher des investissements.*»

Lucien Bouchard

Un exceptionnel talent politique

LUC LAVOIE

Vice-président aux affaires d'entreprise de Quebecor

«**L**uc, pourrais-tu t'occuper de Lucien Bouchard pour sa première journée à Ottawa?» C'était en avril 1988. Mon patron de l'époque, Brian Mulroney, me demandait de secondar Lucien Bouchard, qu'il s'appropriait à faire entrer directement au conseil des ministres après un séjour de trois ans comme ambassadeur du Canada à Paris. Je ne l'avais jamais rencontré. Mais tous ceux qui m'en avaient parlé me le décrivait comme un homme de qualité.

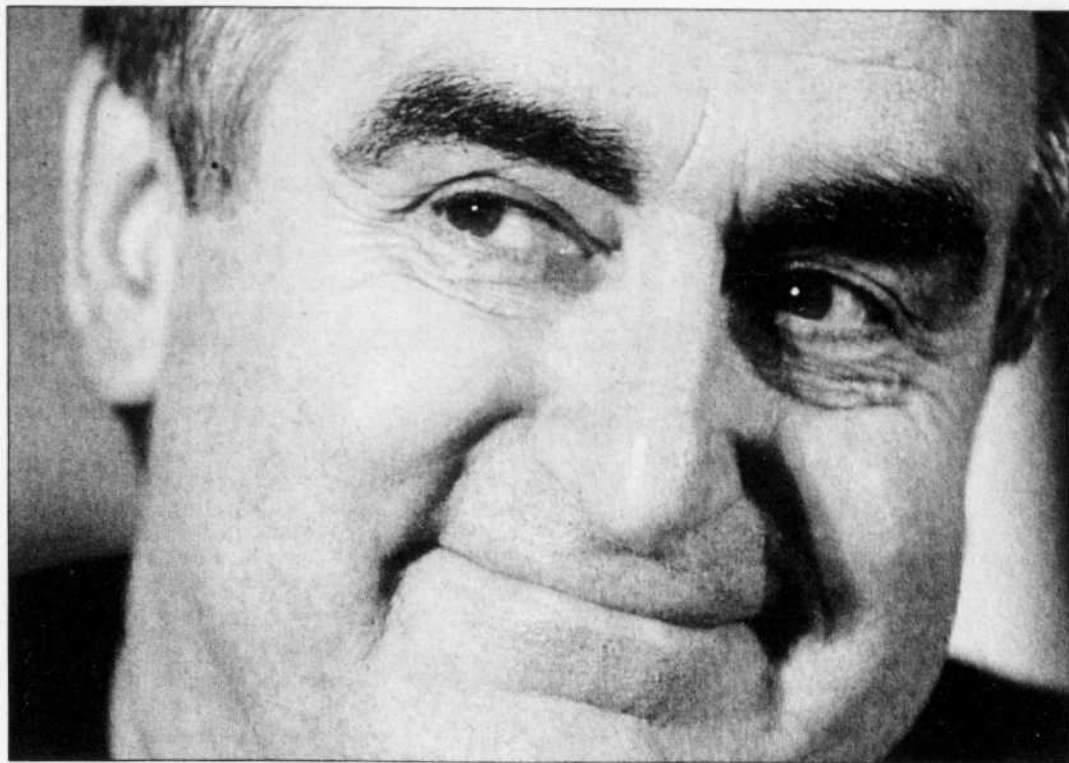
Bernard Roy, alors premier secrétaire au cabinet du premier ministre, ne croyait pas si bien dire lorsqu'il m'avait affirmé: «Tu verras, il sera le Wayne Gretzky de la politique.» Il ne s'attendait sûrement pas, pas plus que Brian Mulroney d'ailleurs, à ce que la carrière de ce «Wayne Gretzky de la politique» le mène à la tête d'un gouvernement péquiste à Québec. Mais il avait en tout cas visé juste quant à son exceptionnel talent politique.

J'ai eu le privilège de servir Lucien Bouchard à titre de chef de cabinet pendant six mois et j'ai par la suite gardé avec lui des liens d'amitié.

Personnage complexe, déterminé et intense, Lucien Bouchard frappe au premier abord par sa capacité de séduction. Il est doté d'un charme irrésistible: une façon d'utiliser les mots, un langage corporel, un raffinement discret et surtout cette capacité unique de créer l'impression qu'il partage vos préoccupations. Il se dégage de lui une sincérité incontestable.

Sa passion des livres et son insatiable curiosité intellectuelle font de Lucien Bouchard l'homme à la conversation la plus agréable qu'on puisse imaginer. L'homme est un conteur hors pair qui vous entraîne dans un feu roulant d'idées, de faits et de situations. Il peut vous parler de la Grèce antique, un sujet qui le passionne entre tous, en créant une atmosphère telle que vous ne seriez pas autrement surpris de voir surgir Périclès dans la pièce. Sa curiosité n'est d'ailleurs pas que livresque. Il est aussi intarissable sur les personnes qui l'ont marqué. L'un de ses sujets favoris à cet égard est un avocat de Chicoutimi, Roland Fradette, qui fut son mentor à ses débuts dans la pratique du droit. Je n'ai jamais rencontré cet homme mais je suis certain que je le reconnaitrais entre mille si je le voyais, tellement des descriptions que Lucien Bouchard en faisait étaient réussies.

Lucien Bouchard est sans l'ombre d'un doute l'un des esprits les plus raffinés de sa génération. La subtilité de sa pensée, jointe à un indéfinissable génie des mots et des formules, explique une bonne partie de son succès en politique. Ce charme et ce charisme, qui frappent ceux qui le rencontrent en privé, ont clairement eu un grand effet à l'échelle politique et



ANDY CLARK REUTERS

Personnage complexe, déterminé et intense, Lucien Bouchard frappe au premier abord par sa capacité de séduction.

créé entre lui et le peuple québécois un lien de confiance unique.

Lucien Bouchard impressionne aussi ceux qui le côtoient par sa capacité de travail franchement inouï. Il m'est arrivé de le voir, dans les situations les plus tendues et les dossiers les plus complexes, maintenir jour après jour un niveau de concentration peu commun, entrecoupant ses journées de travail d'à peine trois ou quatre heures de sommeil par nuit. Sa discipline d'avocat lui dicte de maîtriser tous les détails d'un dossier avant de s'y attaquer. Ceux qui négocient avec lui apprennent rapidement qu'il est inutile d'essayer de manipuler les faits en sa présence: il les connaît trop bien.

D'une volonté de fer, d'une détermination à toute épreuve, il a su, en politique, donner l'impression qu'il parviendrait à ses fins, en particulier à la suite du référendum de 1995. C'est ce qui explique d'ailleurs qu'il ait tant traumatisé le Canada anglais. Nos concitoyens des autres provinces ont cru que Lucien Bouchard réussirait à faire éclater la fédération. Les commentateurs politiques, pourtant d'un naturel si prolix, étaient à court de mots pour analyser le «phénomène Bouchard». L'un d'entre eux est même allé jusqu'à publier les résultats de la ridicule analyse d'un psychiatre torontois qui n'avait jamais rencontré Lucien Bouchard mais qui avait réussi à diagnostiquer chez lui un trouble mental dont personne n'avait jamais entendu parler.

Mais le vrai Lucien Bouchard, c'est celui que les Québécois ont vu pendant la crise du verglas de janvier 1998. Cet épisode a permis à ceux qui n'en avaient pas encore pris conscience de découvrir Lucien Bouchard le leader: celui en qui on a confiance, qu'on veut suivre, qu'on hésite à mettre au défi et qui peut intimider s'il le veut. Et aussi celui qui ne manque pas de courage. Sa lutte contre la mort, à l'automne de 1994, et la façon dont il s'était relevé à peine quelques mois plus tard pour reprendre le combat politique sont de ces événements qui façonnent la légende des grands leaders. De cet épisode qui a bouleversé l'ensemble des Québécois à une échelle presque personnelle, je retiens ce coup de téléphone d'Audrey, son épouse, qui me dit: «Lucien veut te parler.» De la salle des soins intensifs de l'hôpital Saint-Luc, où les médecins venaient d'annoncer qu'il survivrait à sa maladie, une voix à peine audible m'avait dit: «Luc, je suis en vie.»

D'autres, plus compétents que moi, analyseront le bilan politique de Lucien Bouchard. Mais il m'apparaît évident que le «style Bouchard» a profondément marqué le Québec. Homme de contradictions, Lucien Bouchard était en cela le reflet du Québec. Les Québécois s'identifiaient à lui. Parfois théâtral, parfois autoritaire, toujours digne, Lucien Bouchard aura donné au Québec une forme de leadership politique d'une exceptionnelle distinction. Les Québécois s'ennuieraient beaucoup de lui.

L'arrivée de Bernard Landry

Une énergie à libérer

MARIO DUMONT

Chef de l'Action démocratique du Québec

Le départ d'un premier ministre et l'arrivée d'un nouveau sont l'occasion d'évaluer où nous en sommes comme société et d'envisager les enjeux déterminants de notre avenir. Les dernières années au Québec auront vu se créer un écart de plus en plus marqué entre la société québécoise et son gouvernement. L'écho du passé qui a caractérisé les récents discours de Bernard Landry et les réflexes des années 70 qui ont marqué plusieurs de ses actions économiques des dernières années nous mènent à penser que ce retard du gouvernement sur sa société risque fort de s'agrandir avec de tristes conséquences.

Le nouveau chef du PQ, qui devient du même coup premier ministre en raison des contorsions de notre système, ferait déjà faire au Québec un progrès s'il évitait de creuser encore plus profondément le fossé et si son gouvernement pouvait un tant soit peu rattraper la société. Car notre société est prête pour un nouveau modèle de gouvernement: un gouvernement qui passerait de l'ère du contrôle à l'ère de la responsabilité, de l'ère du nivellement par le bas à l'ère de la réussite, de l'ère des normes minimales centralisées à l'ère de la créativité et de l'innovation encouragées.

D'abord, au niveau économique, le Québec n'atteint pas son plein potentiel. Certains de nos dirigeants tentent de nous résigner avec des notions ridicules comme «l'écart historique de chômage entre le Québec et l'Ontario». Comme si cela était une fatalité! Ou pire encore, on se déresponsabilise totalement: c'est la faute du fédéral. Médiocrité!

Il faut prendre nos responsabilités et agir. Le Québec a tous les atouts de la réussite. La population est à des lieues en avant de son gouvernement quant à sa conscience des conditions de réussite économique qui permettraient à tous les Québécois de participer à l'activité économique et d'améliorer leur qualité de vie. [...]

Le gouvernement omniprésent, le gouvernement partout, les taxes et les impôts trop élevés, la réglementation à outrance, les délais bureaucratiques et les complications au démarrage d'entreprises, voilà autant d'obstacles qu'il faut réduire, sinon éliminer. Le gouvernement doit revenir à ses priorités de base, par exemple l'éducation, la santé, l'aide à la famille ou la justice. En matière économique, il doit agir comme arbitre juste et éclairé, non plus comme un joueur/entrepreneur qui dispose aussi d'un sifflet d'arbitre et qui se donne ainsi le pouvoir d'engraisser comme d'égorges des entrepreneurs privés selon l'humeur du prince.

Le grand défi économique de demain consiste à faire partager la prospérité à tous les Québécois. Depuis une décennie, l'Amérique du Nord connaît une croissance économique soutenue. Or le Québec possède toujours un taux de chômage et un taux de pauvreté qui le situent parmi les leaders de ce palmarès peu glorieux. Le Parti québécois, en plus de six ans de gouvernement, n'a pas su prendre les mesures nécessaires et les discours de son nouveau chef n'annoncent rien d'autre qu'un retour à des chicanes du passé.

La société québécoise a aussi pris bien conscience de l'enjeu générationnel, du vieillissement de la population et de l'héritage qui sera laissé à ceux qui nous suivront. Là-dessus aussi, le gouvernement est loin derrière. La dette publique constitue un très lourd héritage qui est laissé aux générations à venir. Non seulement cette dette amène-t-elle un fardeau important, car les seuls paiements d'intérêts grugent une partie importante du budget annuel du gouvernement, mais elle constitue un handicap majeur qui nuira fortement alors que des pressions de plus en plus grandes se feront sentir en faveur de soins de santé et de services sociaux accrus. [...]

Sur un autre front, le déficit démocratique s'accroît aussi. Alors que la population dispose de moyens d'information de plus en plus grands, qui lui permettent de prendre conscience instantanément des grands enjeux, notre système «démocratique» apparaît de plus en plus inefficace et débranché des réalités. Pourtant, le Parti québécois se comporte comme si la situation était au beau fixe depuis le départ de René Lévesque, la porte au progrès démocratique est fermée. Lorsqu'on parle de réforme électorale, ce n'est pas pour donner plus de pouvoir aux citoyens ou pour leur assurer une meilleure représentation, mais pour améliorer le sort des partis politiques qui sont déjà trop forts.

Or la situation est tout autre. Nous vivons toujours dans un système électoral qui serait considéré comme archaïque dans la majorité des pays du monde, un système où le premier ministre peut à sa guise jouer avec la date des élections et où il existe une importante distorsion entre la volonté des électeurs et la répartition des sièges à l'Assemblée nationale. Les règles mêmes de cette assemblée sont à revoir car la rigidité de la ligne de parti place l'intérêt partisan bien au-dessus de celui des citoyens. [...]

Par-dessus tout, l'omniprésence de la question nationale dans le paysage politique québécois et surtout la stérilité des débats à ce sujet contribuent aussi grandement à creuser l'écart entre ce gouvernement et le monde. D'une part, le Parti québécois ne peut se pencher sur ces questions que dans un mode de nostalgie et de mélancolie alors que, d'autre part, le Parti libéral n'a pas les mains libres face au grand frère fédéral.

Les citoyens en ont assez de l'incapacité de leur gouvernement à définir une démarche de renforcement du Québec. [...]

Le Québec est riche d'un talent énorme et d'énergies sans bornes. Plutôt que de jouer aux apprentis sorciers, que le gouvernement s'applique à libérer ce talent, à libérer cette énergie, plutôt qu'à réprimer, contrôler ou niveler par le bas. Nous nous en portons tellement mieux...

Le grand défi économique de demain consiste à faire partager la prospérité à tous les Québécois

La saga Michaud

Une motion de blâme n'était pas appropriée

GIUSEPPE SCIORTINO

Avocat

S'il y a un comportement dangereux dans la vie en société, c'est bien l'intolérance. Elle s'exprime par des actes et par des propos.

L'intolérance peut difficilement être raisonnée. En effet, si quelqu'un croit fermement que le fait d'être croyant ou athée, homosexuel ou hétérosexuel, immigrant ou de vieille souche, juif ou catholique, fédéraliste ou indépendantiste, comporte plus de droit au respect, à la dignité, à la solidarité, à la compassion, à la sécurité, etc., comment le convaincre qu'il ne peut en être ainsi? Comment s'y opposer lorsque cette intolérance devient l'expression des frustrations originant directement du fond des tripes, devient théorie, mode de vie et de pensée?

Il faudrait, depuis l'enfance, nous apprendre à maîtriser nos élans d'intolérance et nos peurs de tout ce qui est différent, comme on nous apprend à manger, à lire et à écrire. Plus tard, le mal ayant déjà fait son chemin, on ne peut revenir, facilement, en arrière. Alors, que faire? Dénoncer l'intolérance chaque fois que l'on en voit l'expression, peu importe qui en est la victime ou qui en est l'auteur. Le «cas Yves Michaud» est un exemple clair d'intolérance dont il est l'auteur et d'intolérance dont il est victime.

Dire que les juifs ne sont pas le seul peuple à avoir souffert, c'est dire vrai. Le dire de la façon, pour les raisons et dans le cadre que l'on connaît est crétin, choquant et intolérant.

Bien sûr, d'autres peuples ont souffert, certains souffrent encore aujourd'hui, mais il y a très peu d'exemples dans l'histoire où on a voulu faire de la disparition de tout un peuple une solution totale et finale.

Certaines comparaisons, tout en ayant une base de vérité, sont parfois inacceptables. Il y a divers degrés de souffrance, et ne pas en tenir compte signifie, dans ce cas, nier qu'être la

cible d'une volonté d'extermination massive et définitive est une souffrance inimaginable, impensable, incommensurable et indéfinissable.

Rien que les mots de ce juif d'un camp de concentration nazi nous en donnent une petite idée:

«Jamais je n'oublierai cette fumée.

«Jamais je n'oublierai les petits visages des enfants dont j'avais vu les corps se transformer en volutes sous un azur muet.

«Jamais je n'oublierai ces flammes qui consumèrent pour toujours ma foi.

«Jamais je n'oublierai ce silence nocturne qui m'a privé pour l'éternité du désir de vivre.

«Jamais je n'oublierai ces instants qui assassinèrent mon Dieu et mon âme, et mes rêves qui prirent le visage du désert.

«Jamais je n'oublierai cela, même si j'étais condamné à vivre aussi longtemps que Dieu lui-même. Jamais.»

— Elie Wiesel, *La Nuit*

Dire que les membres de B'nai Brith sont «anti-Québec» ou que les immigrants ont «le devoir» d'appuyer la souveraineté, c'est de l'intolérance pure et simple.

Cette façon de penser est le fruit de la théorie qui voudrait que «l'on est Québécois si on le veut». En somme, on est Québécois par volonté et non par droit. Évidemment, cette théorie est bonne pour ceux qui ne sont pas d'origine canadienne-française. En effet, M. et Mme Tremblay du Lac-Saint-Jean n'ont pas à vouloir ou à ne pas vouloir être Québécois. Ils le sont, par grâce divine, peu importe s'ils sont fédéralistes et rêvent d'un Québec anglicisé.

C'est le vieux refrain voulant que ceux qui viennent d'ailleurs sont nos frères seulement s'ils sont avec nous.

Petite pensée national-provinciale

Cela étant dit, M. Michaud ou qui que soit d'autre a le strict droit de dire et clamer ce que bon lui semble dans la mesure où il n'enfreint aucune loi

connue et applicable. Vouloir empêcher quelqu'un d'exprimer ce qu'il pense, même une opinion intolérante, c'est une expression d'intolérance.

Cependant, M. Michaud devait s'attendre à ce que ses propos en choquent plusieurs. Le contraire aurait été inquiétant, surtout que d'autres — beaucoup d'autres — partagent et colportent les mêmes propos. Il est regrettable par contre que les gens qui aujourd'hui se sentent offensés par les paroles de M. Michaud n'aient pas protesté contre ceux qui avaient comparé Lucien Bouchard et Jacques Parizeau à Adolf Hitler.

Ancien député, ancien représentant du Québec à l'étranger, ami personnel de plusieurs ministres anciens et actuels, candidat à l'investiture du PQ dans Mercier, M. Michaud ne peut se cacher, naïvement et sans nuance, derrière le droit du citoyen à la liberté d'expression. Une telle personnalité a le devoir de mesurer ses mots car ils ont beaucoup plus de poids que les mots de M. Tout-le-monde.

L'Assemblée nationale, bien sûr, a le droit d'adopter des motions condamnant des actions ou des propos qui portent, selon elle, atteinte aux institutions, à la démocratie, aux valeurs humaines, à la société ou à une partie de celle-ci. Cependant, attention! Le recours à ce genre de motion, surtout quand elle se réfère aux propos d'un individu qui, tout en ayant un statut social important, n'occupe dans le moment, aucune fonction publique, est à éviter. Ce recours doit être utilisé avec beaucoup de prudence, parcimonieusement et, surtout, après mûre réflexion; autrement, cela peut équivaloir à un abus, la règle étant la liberté d'opinion et non pas le droit au blâme de l'expression de cette opinion.

Péquistes et libéraux, certains en moutons, d'autres en renards, se sont

jetés dans un blâme unanime sans nécessairement avoir réfléchi à la pertinence et à la portée d'une telle motion.

Qui d'entre nous aimerait être le sujet d'une semblable motion pour des propos que, tout en étant choquants et intolérants, on a légalement le droit de tenir?

L'échange verbal entre le chef de l'opposition et le premier ministre à l'Assemblée nationale (14 décembre 2000) aurait pu suffire à clore le débat dans cette enceinte, les deux y dénonçant clairement les propos de M. Michaud. Une motion n'était ni nécessaire ni appropriée. Le débat aurait pu se poursuivre ailleurs. On a créé un précédent inquiétant.

Au fait, pourquoi ne pas avoir, tout simplement, retiré à M. Michaud sa carte de membre du PQ? J'imagine que si ses propos ont pu justifier une motion de l'Assemblée nationale, ils auraient, certainement, justifié l'expulsion de son auteur des rangs du Parti québécois. Maintenant que la motion est chose du passé, disent certains, il n'y a rien qu'Yves Michaud puisse faire pour la faire annuler ou l'adoucir. Ceci, évidemment, disent-ils, pour toutes sortes de raisons politiques et non politiques.

Ceci ne doit pas nous empêcher, quand même, d'ex-

primer notre indignation face à l'abus. Il se peut que cet abus ait été commis en toute bonne foi. Alors, s'il y a un représentant courageux à l'Assemblée nationale, qu'il se lève, aille au-delà des raisons politiques et des raisons de parti et soumette une façon honorable de réparer. Quant à moi, une assemblée législative qui reconnaît ses erreurs, ses exagérations et ses coups fumants *politically correct* m'inspire confiance. Une assemblée législative qui s'y refuse obstinément me paraît animée d'une intolérance aussi inacceptable que les propos d'Yves Michaud.

Il faudrait, depuis l'enfance, nous apprendre à maîtriser nos élans d'intolérance et nos peurs de tout ce qui est différent

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle (science), Benoit Mungers (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornéliier (correspondantes parlementaires à Ottawa), François Cardinal, Michel Cloutier et Robert Durracq (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Marie-Claude Petit (commis); La documentation : Gilles Paré (directeur), Brigitte Arseneault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaina Côté, Marlène Côté, Anouk Hurlbut, Dominique Larivière, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Roulland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Casanova, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yvanik Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE: Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Olivier Lachambre (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Caroline Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boivert (vice-président exécutif et directeur général).

Huguette Oligny
se dévoile
à la Chaîne culturelle...
Radio-Canada

Détails en page 8 de
L'agenda du Devoir

NAPSTER

SUITE DE LA PAGE 1

il déclaré. Selon Boies, Napster commencera par bloquer l'accès à environ un million de titres protégés pendant ce week-end.

Ces arguments n'ont pas impressionné les avocats de la Recording Industry Association of America (RIAA), qui voient là une manœuvre qui permettrait à Napster de gagner un peu de temps pour trouver une solution technique à ses ennuis judiciaires. Russell Frackman, l'avocat représentant l'industrie du disque, a donc exhorté la juge Patel à ne pas reporter la publication de son ordonnance.

De plus, l'industrie du disque s'est offusquée d'avoir à fournir à Napster des listes d'artistes et de titres de chansons pour permettre l'installation de ce filtre. Il est de la responsabilité de Napster et non des éditeurs d'identifier et de bloquer les échanges de musique violant la propriété intellectuelle, soutiennent-ils.

«Napster a obligation de policer de lui-même son système», a déclaré Russell Frackman. Les maisons de disques ne sont pas obligées «de dépenser énormément de temps et d'argent» pour donner à Napster ces listes, a-t-il ajouté.

Au terme de ces deux heures d'exposés, la juge a annoncé qu'elle allait rédiger son ordonnance mais n'a donné aucune indication sur la date à laquelle elle pourrait rendre son jugement. Certains observateurs croient que cette décision fort attendue pourrait n'être annoncée que dans une semaine.

Les internautes, de toute façon, ont préféré ne pas attendre: les échanges de chansons vont à fond de train depuis hier matin, enregistrant des niveaux records. Napster, dont les services sont pour l'instant gratuits, compte plus de 60 millions d'utilisateurs, qui échangent des enregistrements musicaux au format MP3, lequel permet de transposer le contenu des CD sur de petits fichiers informatiques.

Les utilisateurs de Napster n'ont qu'à indiquer le titre de la chanson recherchée. Le logiciel regarde si ce titre est disponible sur l'ordinateur d'un autre utilisateur et le transfère alors vers celui du demandeur.

Du plomb dans l'aile

En première instance, le 26 juillet 2000, le même juge avait ordonné à Napster de stopper tous les échanges de musique protégée par les droits d'auteur. Cette décision est bloquée depuis par une procédure d'appel engagée par Napster.

Le 12 février dernier, la Cour d'appel de San Francisco a toutefois abondé dans le sens du juge Patel en estimant que le célèbre site californien «encourage ses utilisateurs à violer les droits d'auteur des maisons de disques».

Elle a toutefois demandé au juge de revoir sa copie, estimant que les maisons de disques devaient au préalable informer Napster des titres protégés par les droits d'auteur qui sont échangés sur son site afin qu'il puisse en bloquer l'échange.

La décision du juge, quelle qu'elle soit, restreindra l'activité de Napster. Reste à savoir s'il pourra continuer à fonctionner avec beaucoup de plomb dans l'aile ou s'il sera purement et simplement paralysé.

Pour tenter de sortir de l'impasse, Napster essaie en vain de négocier un règlement à l'amiable, qui mettrait fin à un procès de plus en plus suicidaire.

Le site propose aux grandes maisons de disques de leur payer 200 millions de dollars de droits d'auteur par an pendant cinq ans et d'installer parallèlement un système d'abonnement pour les utilisateurs.

A l'exception de Bertelsmann Music (BMG), qui s'est allié à l'automne 2000 à Napster, toutes les majors font pour l'instant la sourde oreille.

Jean-Marie Messier, le patron de Vivendi Universal, a même clairement rejeté l'offre, estimant qu'elle était trop à l'avantage de Napster et que ce dernier n'avait pas à bénéficier d'un quelconque traitement de faveur, quelle que soit sa popularité.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ACTUALITÉS

COLBERT

«C'est un émotif», il est «bouillant», «fougueux», dit-on de lui.
«Quand il frappe, il veut tuer.»

SUITE DE LA PAGE 1

ne sont pas légion. Ce sont des irréductibles qui défendent «une grande cause», qui, aussi, se prêtent appui. Jeune avocat de campagne à Joliette et candidat du PQ en 1970 et 1973, Bernard Landry et son épouse Lorraine Laporte, avec leurs trois enfants, tirent le diable par la queue. Un médecin, ardent indépendantiste, les aidera donc financièrement pendant quelque temps.

Né à Saint-Jacques-de-Montcalm, un village à proximité de Joliette, Bernard Landry aura 64 ans vendredi. Il est fils unique mais ses parents ont adopté deux filles. Pour payer ses études, il s'enrôle comme cadet dans l'armée et devient officier de réserve dans l'infanterie. Bernard Landry en conserve une foule d'anecdotes sur l'usage du français dans l'armée canadienne. Yves Duhaime, qui a fait un passage dans l'armée, pour les mêmes raisons, au sein d'un autre régiment, a croisé le jeune Landry à cet époque. «On ne prenait pas l'armée très au sérieux. On n'avait pas un rond et on n'avait pas d'ouvrage. On serait allés dans l'armée allemande ou américaine s'il avait fallu.»

Leader étudiant à l'Université de Montréal, où il obtiendra une licence en droit, Bernard Landry se fait remarquer par René Lévesque, alors ministre des Ressources naturelles. Au ministère à partir de 1963, le jeune homme travaille aux côtés d'André Marié, le véritable père de la nationalisation de l'électricité, et de Michel Bélanger, «deux grands économistes», dit-il. Suivant les conseils de Marié et de Lévesque, Bernard Landry va étudier l'économie et les finances à l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris de 1965 à 1967. C'est là qu'il fait plus ample connaissance avec Yves Duhaime, qui étudiait en relations internationales à la même institution, et avec deux autres futurs ministres du gouvernement Lévesque, Pierre Marois, qu'il avait côtoyé au sein des associations étudiantes, et Jacques Léonard.

Bernard Landry dit de lui-même qu'il est l'homme d'une seule cause, la souveraineté. Mais c'est inexact. De ses années d'études à Paris, il revient avec une autre conviction, de nature économique celle-là. 1967, c'était dix ans après la signature du traité de Rome, à l'origine du marché commun européen. Le jeune mandarin est impressionné par la croissance économique suscitée par l'ouverture des frontières, surtout en Italie, mais aussi en France et en Allemagne. Son credo: la création de la richesse passe par la liberté économique, au Québec comme ailleurs.

Battu à deux reprises en 1970 et en 1973 dans Joliette, il est élu dans Fabre en 1976. Il devient ministre d'État au Développement économique. Avec Parizeau, Duhaime, Garon et Bérubé, Bernard Landry formule les grandes orientations de l'économie québécoise qui, à la fin des années 70 et jusqu'en 1983, connaît de sérieux ratés. Deux énoncés — *Bâtir le Québec* et *Le Virage économique* — mettent l'accent sur les exportations et tracent la voie de la conversion industrielle du Québec.

Dans les années 70, au PQ, un parti dont les préoccupations touchent avant tout la culture, la langue et les mesures sociales, Bernard Landry est une bête étrange qui parle d'ouverture des marchés avant tout le monde, alors que les «ceintures fléchées» brandissent «l'achat chez nous». Mais Landry, comme les

autres ministres économiques du gouvernement péquiste, sait que cette ouverture sur le marché naturel des États-Unis est une façon pour le Québec de sortir de l'axe est-ouest et du carcan fédéral canadien, rappelle Yves Duhaime.

René Lévesque reprochait parfois à Bernard Landry de vouloir aller trop vite, d'être trop ambitieux, souligne Pierre Godin, journaliste et biographe de Lévesque. En 1984, Landry s'était empressé de dire qu'il se sentait capable de devenir premier ministre au moment où Lévesque était toujours en selle. Il voulait damer le pion à son rival, Pierre Marc Johnson. Un an plus tard, il subissait une dure humiliation, se retirant de la course au leadership du PQ avant la fin tandis que les sondages le plaçaient très loin derrière Johnson, même derrière Pauline Marois, ce qui ne devait pas empêcher, plus tard, de se présenter au côté de Pierre Marc Johnson. Battu en décembre 1985, Bernard Landry enseignera à l'École de gestion de l'UQAM. À 45 ans, il apprend l'espagnol et devient professeur invité au Mexique, en France et en Afrique.

En 1987, le professeur part en croisade pour défendre le libre-échange. Contre «les nationalistes», dit-il aujourd'hui. Infatigable, il prononce une centaine de conférences et croise le fer lors de

«Il n'est pas certain que la population ait envie d'une nouvelle chicane fédérale-provinciale sur tous les plans en même temps»

débats avec le syndicaliste Fernand Daoust. Bernard Landry devient l'un des plus efficaces défenseurs du libre-échange. Son action n'est pas étrangère au fait que le Québec s'est montré favorable à l'Accord de libre-échange, contrairement à l'Ontario, rappelle-t-on.

Ses convictions libre-échangistes n'en font pas pour autant un néolibéral, une épithète dont l'affublement les groupes de défense des plus démunis ainsi que la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Françoise David. Car Landry croit à l'appropriation collective de cette richesse par l'interventionnisme d'État. Fortement influencé par l'économiste Joseph Schumpeter, qui croyait à l'avènement d'une civilisation socialiste s'appuyant sur l'innovation et l'entrepreneuriat, Bernard Landry a été de ceux qui ont voulu trouver une voie médiane entre un socialisme improductif et une vie économique conviviale. Mais l'homme du déficit zéro croit qu'il n'y a rien de social-démocrate dans l'obligation de «se mettre à genoux devant Wall Street».

Bernard Landry, tout comme ses conseillers, est convaincu qu'il devra se refaire une image «sociale», se montrer comme un premier ministre progressiste, capable de défendre les dossiers sociaux sans toujours prendre fait et cause pour les intérêts économiques. Il sait que ses lettres de créance aux Finances et aux ministères économiques ne le dépeignent pas comme le social-démocrate, au sens européen du terme, qu'il pense être fondamentalement.

René Lévesque aimait le côté «bagarreur et fougueux» de Bernard Landry, rappelle Pierre Godin. «Ce que j'aime, chez Landry, c'est que c'est un politicien qui va à la jugulaire», avait dit Lévesque. En ce sens, les «gros mots» du vice-premier ministre, c'est de la langue de bois comparativement aux

HAREL

les shops ont fermé. Quelque 8000 ménages se sont retrouvés sur la paille. «On voyait des hommes dans la force de l'âge, l'âme en peine, errer en plein jour dans les rues.»

Il a fallu remuer ciel et terre, ce qu'elle semble avoir adoré faire. On a trouvé au comté (36 000 âmes) de nouvelles raisons de vivre, des outils, des moyens. Tranquillement, Maisonneuve a entrepris de se refaire. Ça se voit quand on roule dans ses rues. Beaucoup d'usines et de manufactures où, il y a peu, peinaient et suaient de vrais esclaves ont été recyclées en bureaux, en condos.

— «Vous avez contribué à changer les choses», lui dis-je. — «Peut-être, mais ces choses-là et ces gens-là m'ont changée aussi. C'est donnant donnant.»

Il y a beaucoup d'exotisme et de bibelots dans le condo de la rue Bennett. Le long des fenêtres sont alignés des dizaines d'oiseaux sculptés dans l'os, le bois, la pierre ou la corne. Ils viennent d'Éthiopie, du Liban, du Chili, du Nunavut, du Maroc. Sur la table à café, un énorme poinsettia, don du maire Bourque. Une orchidée en fleur entre un ficus et un yucca. Sur la table ronde, le dernier Daniel Pinard, que caresse la main ministérielle.

— «J'adore lire des recettes», dit-elle. Dans les magazines, c'est souvent la première chose que je regarde. Et quand je voyage, j'en ramasse un peu partout.»

Les voyages occupent une part importante de la vie de Louise Harel. Elle s'est constituée tout un réseau, un *uww* d'amitiés, à Rio, à Barcelone, au Liban, où elle a connu Edmond, Palestinien né en Israël, qui partage aujourd'hui sa vie.

Il s'est retourné l'été dernier à Beyrouth. Elle en a rapporté des souvenirs inoubliables, dont celui de cette nuit passée sur la place des Martyrs, restaurée parmi une foule en liesse qui a vu sur des écrans géants la France remporter le Mondial de soccer. Ce qui l'a émue, elle, ce n'est pas la victoire française, c'est l'amour manifesté par les Libanais à la France.

Louise Harel a été jadis farouchement nationaliste et, dans sa militante jeunesse, ouvertement anglophobe. Elle a longtemps tenu un discours radical sur les questions de la langue et de la «libération nationale». Dans les années 60, pendant qu'elle faisait sa socio (et, plus tard, son droit) à l'Université de Montréal, elle militait dans les associations étudiantes, alors très actives. Elle a été l'une des principales organisatrices du Mouvement McGill français.

«À l'époque, plutôt que de chercher des moyens de pallier nos propres déficiences, on cherchait à détruire les symboles de succès chez l'autre. C'était faire fausse route.»

Elle a appris l'espagnol en Espagne et en Amérique latine. Elle baragouine le portugais et l'italien. L'anglais, ça ne rentre toujours pas. Malgré plusieurs stages d'immersion à Lennoxville.

— «Un blocage affectif?», dis-je. — «Sans doute. Et je m'y suis mise trop tard, probablement.»

Elle a une certitude cependant, c'est qu'il y a de

liberté
http://revueliberte.iquebec.com

propos de Lévesque, avance le biographe.

N'empêche que Bernard Landry a émaillé sa longue carrière de déclarations pas toujours judicieuses dont il s'est souvent repenti après les avoir proférées. La dernière en lice, ce sont les chiffons rouges. Il y a deux ans, c'était que la cause souverainiste progressait inexorablement, par fatalité, en raison du décès des vieux fédéralistes, une vérité politico-démographique pas nécessairement bonne à dire. Dans une autre envolée, il avait traité les fédéralistes de collabos. En 1995, dans un accès de rage, il s'en était pris à une employée d'hôtel le soir de la défaite référendaire. «C'est un émotif», il est «bouillant», «fougueux», dit-on de lui. «Quand il frappe, il veut tuer», dit sa vis-à-vis libérale, Monique Jérôme-Forget, qui, en Chambre ou en commission parlementaire, n'a pas manqué de subir les assauts de la verve assassine du vice-premier ministre.

«Son assurance est souvent interprétée, de l'extérieur, comme de l'arrogance. Et c'est très mauvais en politique», juge Yves Dupré, de la firme de relations publiques BBDS. Mais en privé, avec ses collègues, il est de commerce fort agréable, dit-on en chœur. Contrairement à son image, c'est un homme d'écoute, ouvert à toute nouvelle idée.

Si l'est un homme de convictions, un patriote et un militant, Bernard Landry n'est pas un idéologue dogmatique, souligne-t-on. Son pragmatisme s'est exprimé dans sa capacité d'adaptation aux circonstances. Dans sa loyauté aussi. Il a été le numéro deux de chefs extrêmement différents l'un de l'autre, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard. Mais depuis 1994, Bernard Landry a patiemment étendu son influence au sein de l'appareil d'État et des instances de toute sorte. Ses alliés sont partout: au gouvernement, au sein du parti, dans les régions, dans le monde universitaire, dans le secteur privé. Contrairement à Lucien Bouchard, que le pouvoir isolait, le nouveau président du PQ dispose d'un vaste réseau de relations, tissées inlassablement pendant 30 ans, des gens qu'il consulte quand vient le temps de prendre une décision d'importance.

Dans ses rapports avec Ottawa, le prochain premier ministre entend se montrer «très franc et très direct». Il ne fera pas semblant que le Québec est une province comme les autres. Sa dernière critique de la péréquation donne le ton. Mais il ne cherchera pas systématiquement l'affrontement, assure-t-il. «Il n'est pas certain que la population ait envie d'une nouvelle chicane fédérale-provinciale sur tous les plans en même temps», prévient Yves Dupré.

Les péquistes voient en Bernard Landry une personne qui va remettre la souveraineté à l'avant-scène. Homme de terrain, on vante ses qualités de pédagogue. Déjà, il a adopté le slogan «Sortir, parler, convaincre». Jean Garon a d'ailleurs lancé une pointe lapidaire au premier ministre démissionnaire: «Pour convaincre, il faut être convaincu.» Bernard Landry veut faire la démonstration que l'indépendance est nécessaire, signale son ancienne attachée de presse et amie, Andrée Corriveau.

Dans ce contexte, Bernard Landry se compare à Tony Blair. Le premier ministre britannique est en faveur de l'euro, «il faut tout pour que l'euro arrive, mais l'Angleterre n'en a pas voulu encore». Avec la souveraineté, il en sera de même pour lui. «Je ne ferai pas semblant que le Québec est souverain.»

la vie et de la culture en dehors de l'univers américain. C'est cela qui l'intéresse, cette autre vie, cet autre monde, cette autre humanité plus égalitaire et fraternelle. Les livres qu'elle achète pour Julien ou les films qu'elle l'emmène voir ne sont jamais *made in USA*.

Elle me recommande *Kirikou* et *la sorcière*, qu'elle a vu avec Julien, un si beau film, si peu disneyen. Et elle me raconte, en riant un peu, que quelques heures après avoir vu ce film, elle s'est retrouvée dans un studio de radio où elle devait parler de son projet de réforme municipale. On lui a fait entendre les propos qu'avait tenus sur le sujet la mairesse de Sainte-Foy, la pas très reposante Andrée Boucher. Louise Harel a vivement réagi, comparant Mme Boucher à Karaba, la méchante sorcière de *Kirikou*, qui a des vipères et toutes sortes de très vilaines choses qui lui sortent de la bouche.

— «J'ai eu tort, avoue-t-elle. Politiquement, c'était un échec. Il ne faut jamais faire de colère quand on a le pouvoir. La colère est un aveu d'impuissance. C'est céder le pouvoir à l'autre.»

— Mais Lucien Bouchard!», m'exclamai-je.

Elle a haussé les épaules avec un sourire qui voulait peut-être dire: justement, il est parti parce qu'il considérerait qu'il n'avait pas le pouvoir, en tout cas pas celui qu'il voulait avoir.

Mais la voix disait plutôt: «C'est un grand homme, un ami. Il nous a tous marqués.»

Nous étions dans un petit restaurant (une succursale bancaire recyclée, je crois) du boulevard Pie-IX, juste en face de la fameuse radio communautaire CIBL. Je parlais à la ministre de ses atouts. Ce sourire d'abord, désarmant, dans lequel il y a de la candeur, de la force. Ce regard, noir et franc. Et, surtout, cette voix, ce ton d'une douceur et d'un calme presque intolérables.

«Moi, ça me rendrait fou si j'avais à négocier ou à discuter avec vous.»

Elle me sort les trois en même temps, le sourire, le regard et la voix qui me parle des sportifs plaisirs du pouvoir et de la politique. Et du prix à payer, parfois: la solitude.

«La politique, c'est un jeu. Mais il faut connaître les règles. C'est un jeu de stratégie. Et de vitesse. Beaucoup de vitesse. Comme dans tous les jeux. Comme dans tous les sports.»

Tout ça pour dire que dans l'application de sa réforme municipale, elle n'a pas l'intention de «maitiser avec la puck», ni de reculer, ni de baisser les bras. Jamais.

— «Les hommes et les femmes passent; les structures restent. Un jour, je vais retourner dans l'anonymat; la réforme sera faite, le monde aura changé. Pour le mieux, j'en suis certaine.»

— Vous allez laisser votre nom à cette réforme. Et il y aura sans doute une rue Louise-Harel un jour, quelque part.

— J'aimerais quand même mieux une école», a dit la voix.